

INDOCHINE

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

DS
531
I5634



S. A. TÔN THẤT HÂN

Ancien Régent de l'Empire d'Annam
vient de fêter son quatre-vingt-dixième anniversaire.

LOTÉRIE INDOCHINOISE



JR. TAN LOC

Indochine

4^e Année - N° 137 — HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ — 15 avril 1943

Direction : ASSOCIATION ALEXANDRE DE RHODES

DIRECTION-ADMINISTRATION : 6, boulevard Pierre-Pasquier — Hanoi — Téléphone 628

Toute la correspondance, les mandats doivent être adressés à la Revue *Indochine*, 6, avenue P.-Pasquier, Hanoi

ABONNEMENTS { INDOCHINE et FRANCE. Un an 18 \$ 00 — Six mois 10 \$ 00 — Le numéro 0 \$ 50
ETRANGER Un an 27 \$ 00 — Six mois 15 \$ 00 — Le numéro 0 \$ 70

SOMMAIRE

	Pages		Pages
Pour mieux comprendre la Révolution Nationale. — La propriété en régime corporatif ..	1	En baie d'Along : l'île de la Cat-Ba et le port d'Apowan, par M.	VI à IX
De Nhatrang à Tourane par les plateaux mois, par le Docteur A. YERSIN	3	La modernisation du Langbian-Palace à Dalat	X et XI
Personnages comiques des contes cambodgiens suivant la tradition paysanne (suite), par Guy PORÉE	10	L'Amiral Decoux à Lang-son. — S. E. Linh-quang-Vong décoré de la Légion d'honneur	XII
Le 90 ^e anniversaire de S. A. Tôn-that-Han, ancien Régent du Royaume d'Annam, par TRAN-DANG	I et II	L'effort français en Indochine. — Le développement du réseau routier en Indochine, par X.	13
La réorganisation de la Garde Royale du Cambodge, par K. B.	III à V	La Semaine dans le Monde	17
		Revue de la Presse Indochinoise	18
		La Vie Indochinoise	19
		Courrier de nos lecteurs	21
		Mots croisés n° 107	22
		Solution des mots croisés n° 106	22

POUR MIEUX COMPRENDRE LA RÉVOLUTION NATIONALE

La propriété en régime corporatif

NOUS avons précisé les éléments de base de la société organisée, à savoir la famille et le métier. Voici la conception corporative de la propriété :

« On aborde ici l'une des exigences essentielles de la société fondée sur la personne.

Parce qu'elle tend à préserver tout l'homme, qui est chair et esprit, besoin de vivre et besoin de penser sa vie, elle se refuse à considérer que la seule forme de propriété soit la propriété matérielle, la propriété de l'argent. Elle n'identifie donc en aucun cas, capitalisme et propriété.

L'instinct de propriété est un instinct de la personne. Si l'on ne limite pas arbitrairement

à la possession des biens matériels la notion de propriété, on s'en aperçoit aisément. Quel talent — de création ou d'adaptation — n'est pas la propriété, le « propre », le bien intransmissible, d'une personne ? Quel musicien n'a pas la « propriété » de son aptitude musicale ? Quel architecte la propriété de ses conceptions d'urbanisme ? Les plus hautes et les plus fécondes activités de l'esprit sont propres à un homme ; elles sont irréductibles aux groupes (1).

Le capitalisme n'est pas la propriété. Au contraire. Il est un régime qui, réduisant toute propriété à celle de l'or, tend à détruire ce

(1) Un art purement social, absolument impersonnel, n'est pas un art.

qu'il y a d'humain et de fécond dans la propriété véritable.

Il est essentiellement le système qui, ne considérant l'homme que sous le rapport de son rendement, réduit la propriété à n'être plus qu'une réalité tout ensemble anonyme et basse. Prétendant défendre la Propriété, il se contente de subordonner les formes supérieures de propriété — talent, aptitude technique — aux formes inférieures — finance —, et de faire de ce qui devrait être la garantie de tous l'instrument du règne de quelques-uns.

Parce qu'il est fondé sur la personne, le corporatisme, au contraire, élude cette réduction arbitraire et cette tyrannie. Pour lui la propriété est à la fois diverse et nécessaire. Partout où elle est la garantie de la personne elle doit être protégée, étendue et assurée.

Garantie du corps, de la vie, la propriété matérielle doit être généralisée. Individuelle, elle est un bien et des mesures sages (salaires suffisants, défense de l'épargne contre les grandes entreprises et le jeu boursier) seront prises en vue de l'étendre. Mais là même où elle semble rendue impossible sous sa forme individuelle, elle doit être accessible à tout homme sous une autre forme. Le « patrimoine corporatif », bien collectif et transmissible, constitue le mode d'admission à la propriété des plus individuellement démunis.

D'autre part, comme une société réaliste doit reconnaître d'autres modes de propriété que la propriété de l'argent, il lui importe de consolider, de fortifier, de garantir les formes de propriété non financières. Même à la rue, même affamé, même victime de circonstances inéluctables, la personne doit — dans une société organisée — posséder encore quelque chose, rester elle-même, n'être point réduite à la condition de prolétaire. Ici la propriété du métier s'impose.

On le voit, si le corporatisme sauve la notion de propriété, il n'y introduit presque rien de ce que contient la notion capitaliste de propriété. Pour lui, la propriété est une garantie de la personne. Elle reste humaine et secourable. Elle n'est point fondée sur l'argent mais sur le travail créateur. Elle ne se chiffre pas mais s'inscrit au cœur même de la vie, au plus profond de l'être humain. « Un sans le sou »,

un chômeur reste propriétaire (et ce fait théorique doit devenir un fait pratique).

Ainsi l'allocation de chômage n'est plus en régime corporatif, la sportule par laquelle la société s'asservit des hommes, le « secours de chômage », pour lequel on vote des « lois d'assistance » mais l'intérêt légitime du bien propre que possède tout homme, du capital qu'il ne cesse de détenir : son métier, sa compétence professionnelle.

Le régime corporatif n'est point un régime dans lequel la charité seule est humaine, comme en régime libéral. Il est un régime de justice. » (1)

Relisons les paroles du Maréchal, qui résument et donnent tout leur sens aux développements que nous venons de reproduire :

« Les ouvriers veulent s'évader de l'anonymat où ils ont été jusqu'ici trop souvent confinés, ne pas vendre leur travail comme une marchandise, ne pas être traités comme des machines, mais comme des êtres vivants, pensants, souffrants, avoir avec leurs chefs des relations d'homme à homme. Ils veulent ensuite échapper à l'incertitude du lendemain, être protégés contre les aléas du chômage, *trouver dans leur métier la sécurité ou, pour mieux dire, une propriété*, avoir la possibilité d'y avancer jusqu'aux limites de leurs aptitudes. Ils veulent en outre participer *dans une mesure raisonnable aux progrès de l'entreprise à laquelle ils sont associés* ; avoir une sauvegarde efficace contre la misère qui les guette lorsque survient la maladie et lorsque arrive la vieillesse ; pouvoir élever leurs enfants, les mettre en état de gagner honorablement leur vie. *Toutes ces aspirations sont légitimes.* » (1^{er} mai 1941).

« ... Il s'agit enfin, au delà des préoccupations immédiates, de créer progressivement des patrimoines collectifs qui donnent la stabilité aux œuvres sociales des corporations. » (1^{er} mai 1942).

INDOCHINE.

(1) Thierry MAULNIER, J.-P. MAXENCE, Robert FRANCIS, 1934.



De Nhatrang à Tourane

par

les plateaux mois

par le Docteur A. YERSIN (1)

I

LA RÉGION DU DARLAC (février-mars 1894).

LORS de mes excursions, en 1893, j'avais entrevu l'extrémité nord de la région du Darlac, en parcourant le plateau Bih et Rhadé ; ce plateau s'étend à l'ouest de la chaîne Annamitique, entre les 12° et 13° degrés de latitude nord ; il a une altitude moyenne de 450 mètres.

J'avais projeté pour 1894 d'atteindre le Darlac en partant du sud et en explorant les pays mois situés au nord du massif du Lang-Bian et à l'ouest de la chaîne côtière. Cette région était alors totalement inconnue des Français, aussi bien que des Annamites.

J'ai déjà signalé qu'il n'y avait aucune communication directe entre Nha-trang et le Darlac, bien que situés sensiblement à la même latitude, car la chaîne Annamitique, qui ferme à l'ouest la vallée de Nha-trang, était alors considérée comme infranchissable ; aucune relation n'existait entre les populations mois des deux versants de la chaîne. Les Mois du versant ouest (région Darlac), avaient la réputation d'être inhospitaliers et belliqueux.

★ ★

Jusqu'alors, j'avais voyagé chez les Mois seul et sans escorte. Mais, lors de mon dernier séjour chez M'Siao (2), en 1893, j'avais pu me rendre compte que, dans certaines régions des pays mois, cette façon de voyager peut être non seulement dangereuse pour l'explorateur, mais encore nuisible au prestige et à l'influence française, car les Mois ne respectent que la force.

Je m'adresse à M. Brière, le Résident Supérieur de l'Annam, et je lui demande une escorte de quinze miliciens dont un cai, qui m'est aussitôt accordée. J'ai de plus avec moi quatre boys de Saïgon. Ma caravane comportera

vingt-sept charges, ce qui exigera cinquante-quatre porteurs ; j'ai enfin acquis quatre juments, qui sont destinées à porter des éclopés.

Je me rends tout d'abord de Nhatrang à Dankia (plateau du Lang-Bian), en suivant un itinéraire nouveau, qui s'éloigne de la route mandarine pour côtoyer de plus près la montagne, à travers des vallées sillonnées par les affluents de la rivière de Phan-rang.

J'accède sur le plateau à Diom, en franchissant un col de 1.200 mètres d'altitude ; puis je parviens à Dankia, qui sera le vrai point de départ de cette exploration.

Le 24 février, en route pour l'inconnu.

Il faut, à partir de Dankia et cheminant direction nord-ouest franchir trois chaînes parallèles, entre lesquelles coulent des torrents, affluents probables du Donnaï ; puis, soudain, du sommet d'une crête à 1.700 mètres d'altitude, on domine au nord-ouest un vaste horizon : la montagne tombe brusquement, formant une gigantesque muraille. Une vallée, d'abord étroite, va en s'élargissant dans la direction du nord-ouest. Elle est arrosée par une rivière dont on suit les sinuosités. Le Darlac n'est pas visible, mais je le devine là-bas, au nord-ouest, derrière des montagnes, très loin.

La descente est pénible ; les chevaux ont peine à passer et cependant ce sont de vraies chèvres.

A 2 heures de l'après-midi, après avoir suivi pendant quelque temps la rive d'un torrent, au cours impétueux, nous nous trouvons en vue d'un village. Toute la population est sortie de

(1) Ces documents ont été confiés à M. le Gouverneur Général par le docteur Yersin quelque temps avant sa mort.

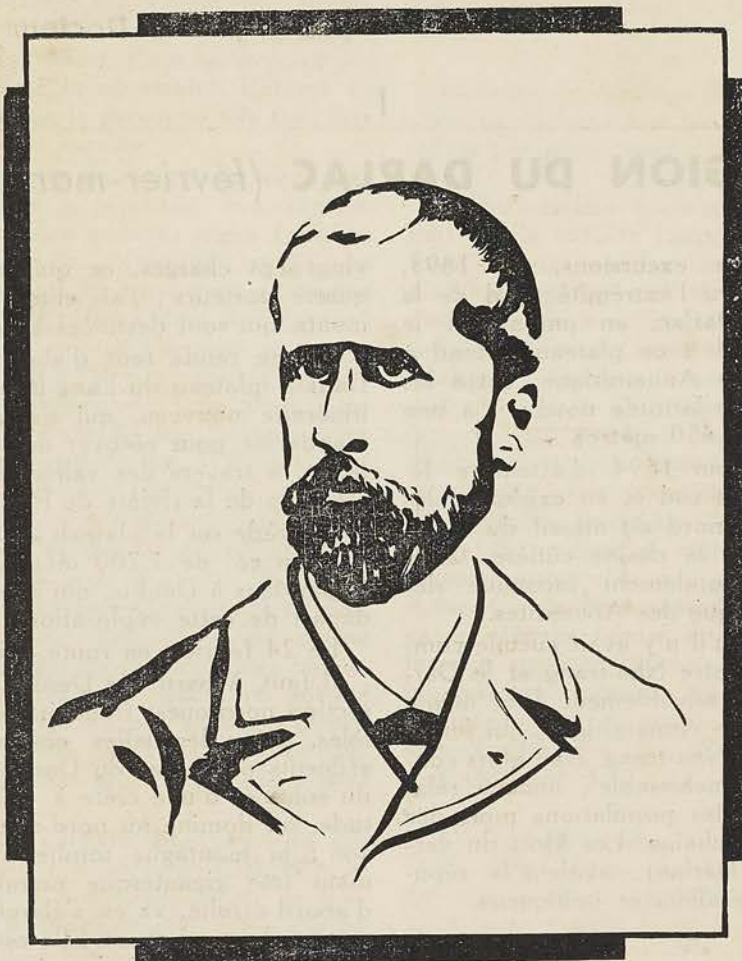
(2) Voir notre numéro 117.

l'enceinte fortifiée afin de nous voir arriver. Je ne suis pas reçu dans le village ; à quelque distance, on a construit un petit abri pour me loger. Le chef me paraît d'ailleurs bien disposé et me promet de me conduire demain plus loin. Son village s'appelle **Dlai** ; le torrent est le **Da-Dembour** qui va se jeter un peu plus loin dans le **Da-Trong** (grande rivière). Je ne puis pas obtenir d'autres renseignements.

25 février. — Les coolies qui portent aujourd'hui mon matériel sont tous armés d'un

res se trouvent deux villages : **Tildeung** et **Damron**. Je ne m'arrête pas et continue ma route en descendant la rivière en pirogue jusqu'au village de **Tildout**, où nous passons la nuit. Nous ne sommes plus qu'à une altitude de 470 mètres.

26 février. — Encore une journée de pirogue pour arriver au village de **Pandeng**. Là on me dit des choses qui me causent de l'inquiétude : il semble que le chef du village où je dois arriver demain soit très inhospitalier !



Le Docteur Yersin lors de ses explorations dans les plateaux moïs (1894).

sabre à long manche garni de cuivre ; ils marchent d'ailleurs fort mal et sentent le besoin de s'arrêter pour se reposer toutes les cinq minutes.

L'étape n'est pas longue ; il n'y a qu'une heure de marche jusqu'au confluent du **Da Dembourg** dans le **Da-Trong**. Cette dernière rivière est importante ; elle vient de l'est, sillonnant une profonde vallée limitée à l'est par la haute chaîne Annamitique (région de **Nha-trang**). Tout près du confluent des deux rivières

28 février. — Nous arrivons au village de **Pico** (1) après une heure et demie de marche. On ne me reçoit pas dans le village. Mes Annamites construisent vite un petit abri non loin de la rivière.

(1) « Je retrouve Pico sur la carte de l'Indochine au 1/100.000^e sous la désignation B. P'hi Ko (feuille Darlac) aux coordonnées :

Latitude : 12°11' Nord : 13 G. 5396

Longitude : 105°54' Est : 177 G.

sur la rive du **Da M'Rong** que j'avais noté : **Da Trong**. »

Le chef arrive bientôt avec une jarre de vin de riz, un poulet et quelques œufs. Je lui demande de me conduire demain plus loin dans la direction du Nord.

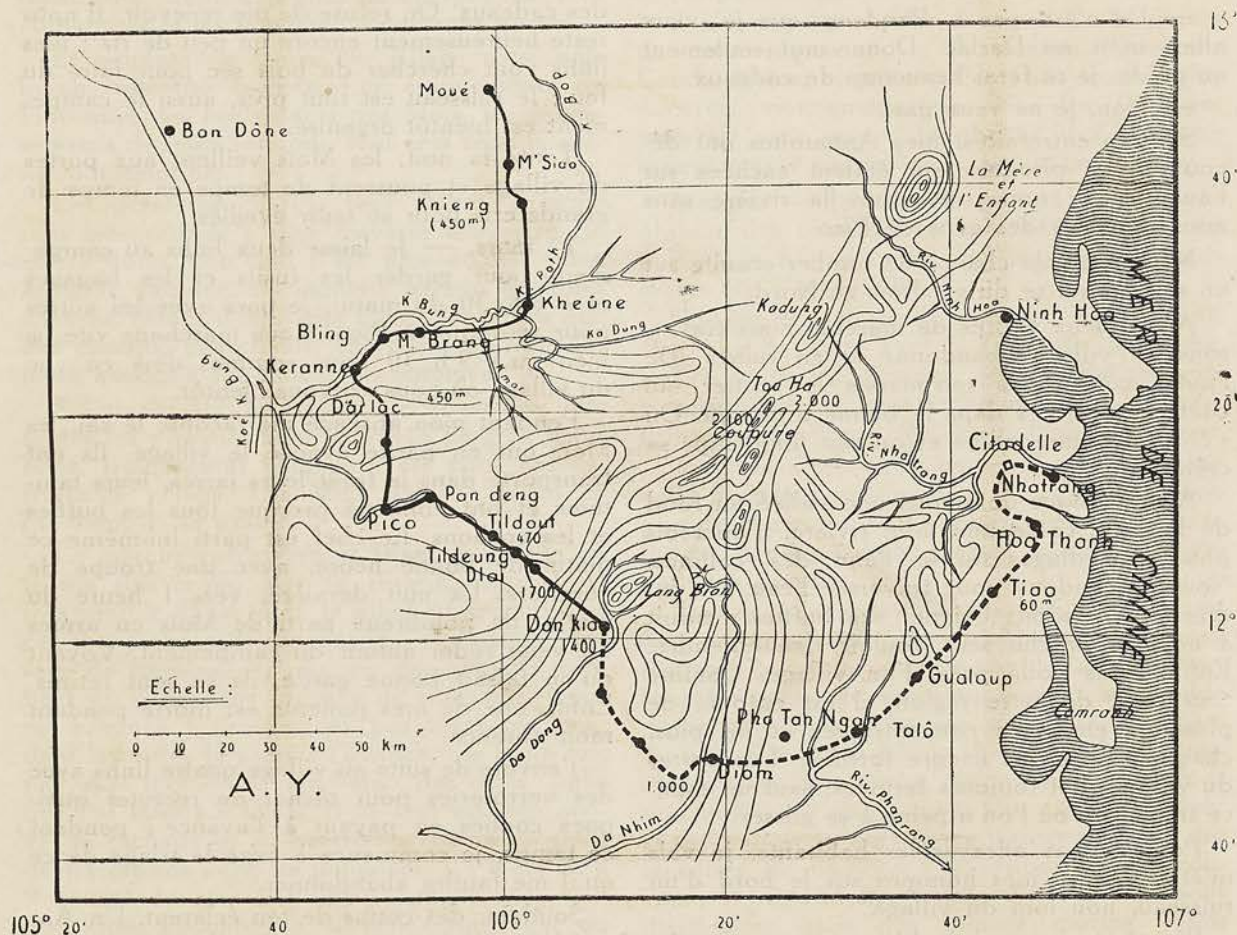
« Il n'y a aucune route dans cette direction, me répond-il, je ne puis te conduire que là-bas », et il me montre le sud-ouest d'où je viens. Comme je ne veux pas revenir sur mes pas, je lui demande s'il n'existe aucun village dans le nord ?

« Il y a bien Oum, me dit-il, mais je ne connais pas la route et nous sommes en guerre. »

au moins un guide qui me montrera la route jusqu'au prochain village, où je tâcherai de me débrouiller pour revenir chercher mes bagages. Refus formel.

Je me décide alors à partir le lendemain en reconnaissance avec quelques linhs, pour tâcher de trouver une route. Le campement restera sous la garde du reste du détachement commandé par le cai.

A 6 heures, tous les Mois abandonnent mon campement pour rentrer dans le village, ce qui ne m'était encore jamais arrivé. C'est mauvais signe ; aussi je fais allumer deux grands



Impossible de le faire sortir de là.

Dois-je renoncer à aller plus loin et revenir en arrière ? Jamais. Je prévoyais que mon voyage ne serait pas facile et qu'à un moment ou un autre j'éprouverais des difficultés. Ces difficultés se présentent : il faut les surmonter. Je demande une dernière fois au chef de Pico s'il veut m'aider à continuer ma route vers le Darlac, en me fournissant des coolies ou tout

feux et mets un homme de garde. A 8 heures, survient un détachement de Mois en armes. Je leur fais déposer leurs lances et les laisse s'établir près du feu ; au bout d'un moment, ils regagnent le village et la nuit se passe sans autres incidents.

28 février. — Je prends avec moi huit linhs et deux boys ; nous nous chargeons de quelques bagages indispensables, car je ne sais pas

combien de jours je serai absent et nous partons à 7 heures. Il faut traverser la rivière en face du village. Les Moïs ont caché leurs pirogues cette nuit. Pendant que deux de mes gens se jettent à l'eau pour tâcher de les découvrir sur l'autre rive, le chef du village et quelques guerriers descendent sur le bord de la rivière et viennent me trouver.

« Où vas-tu ? »

— A la recherche d'une route qui me conduise vers le nord.

— Il n'y en a pas.

— C'est ce que je verrai.

— Si tu le veux, nous te reconduirons à Pandeng (village où j'étais hier).

— Ce n'est pas à Pandeng que je veux aller, mais au Darlac. Donne-moi seulement un guide, je te ferai beaucoup de cadeaux.

— Non, je ne veux pas. »

Sur ces entrefaites, mes Annamites ont découvert les pirogues qui étaient cachées sur l'autre rive ; nous traversons la rivière sans nous inquiéter des gens de Pico.

Nous avons la chance de tomber ensuite sur un sentier qui se dirige droit au Nord.

Après deux heures de marche, nous traversons un village abandonné et en ruines. De l'autre côté, nous retrouvons le sentier qui continue toujours dans la bonne direction. On s'élève sur une colline et on suit longtemps sa crête.

A midi, nous dominons une vallée au fond de laquelle coule une jolie rivière. J'aperçois plusieurs villages sur le flanc des collines. Nous descendons pour traverser l'eau. Un indigène qui faisait baigner ses buffles s'enfuit à notre approche sans vouloir rien entendre. Enfin, nous voilà près d'un village. Comme tous ceux de cette région, il est entouré de plusieurs enceintes concentriques et de plus, chaque maison est encore fortifiée. Les portes du village sont toujours fermées, sauf un espace très étroit où l'on a peine à se glisser.

Pour ne pas effrayer les habitants, je vais m'établir avec mes hommes sur le bord d'un ruisseau, non loin du village.

Bientôt, un groupe d'hommes s'approche avec méfiance et de loin nous avons la conversation suivante :

« D'où viens-tu ? »

— De Pico.

— Où vas-tu

— Au Darlac.

— Pourquoi n'es-tu pas accompagné par les gens de Pico ?

— Ils n'ont pas voulu venir et m'ont dit qu'ils étaient en guerre avec toi.

— Ce n'est pas vrai ; nous ne sommes pas en guerre avec eux. Pourquoi as-tu tant de fusils avec toi ?

— Pour me défendre si on m'attaque, bien que je ne désire nullement faire la guerre. Maintenant donne-moi des coolies pour aller chercher mes bagages à Pico. Je te payerai ce que tu voudras.

— Non, je ne veux pas, et toi va-t'en ; nous ne voulons pas te recevoir puisque aucun village moi ne répond de toi. »

Et là-dessus, les guerriers rentrent dans le village, dont ils barricadent les portes.

Un peu plus tard, j'essaye d'aller parler avec les gens du village, en leur apportant des cadeaux. On refuse de me recevoir. Il nous reste heureusement encore un peu de riz ; mes linhs vont chercher du bois sec pour faire du feu ; le ruisseau est tout près, aussi le campement est bientôt organisé.

Toute la nuit, les Moïs veillent aux portes du village et poussent de temps en temps de grands cris pour se tenir éveillés.

1^{er} mars. — Je laisse deux linhs au campement pour garder les fusils et les bagages et à 6 h. 30 du matin, je pars avec les autres pour retourner à Pico. Nous marchons vite, si bien qu'à 9 h. 30 nous sommes déjà en vue du village où nous arrivons bientôt.

Pendant mon absence me raconte le caï, les Moïs ont en partie évacué le village. Ils ont transporté dans la forêt leurs jarres, leurs tam-tams et ont emmené presque tous les buffles et les cochons. Le chef est parti lui-même ce matin de bonne heure, avec une troupe de guerriers. La nuit dernière, vers 1 heure du matin, un nombreux parti de Moïs en armes est venu rôder autour du campement. Voyant qu'on faisait bonne garde, ils se sont retirés. Enfin, une de mes juments est morte pendant mon absence.

J'envoie de suite au village quatre linhs avec des verroteries pour tâcher de recruter quelques coolies en payant à l'avance ; pendant ce temps, je commence à faire le triage de ce qu'il me faudra abandonner.

Soudain, des coups de feu éclatent. Un Annamite revient en courant du village et me crie qu'un linh est blessé ! Je me précipite aussitôt là-bas ; je trouve les linhs en dehors de l'enceinte et tirant dans le village contre les Moïs, qui poussent des cris féroces et mettent le feu à leurs maisons. On me raconte qu'au moment où les linhs allaient entrer dans le village, les Moïs se sont précipités sur eux à coups de lance ; un milicien a eu son vêtement déchiré et une petite égratignure ; c'est alors qu'ils ont riposté avec leurs fusils. J'ordonne de cesser le feu et de ne tirer que si les Moïs attaquent

de nouveau ; je poste les linhs dans les broussailles, à quelque distance du village et leur recommande de veiller surtout à ce que les Moïs n'enlèvent pas les pirogues, ce qui nous couperait la retraite, puis je retourne au campement.

La situation est difficile ; je suis obligé d'abandonner tout ce que les linhs, mes boys, les trois juments ne pourront pas porter. Je me hâte de faire un choix parmi mes bagages. Je tiens avant tout à sauver mon théodolite et mon appareil photographique. Je ne puis pas non plus abandonner les fusils et les munitions. Il nous faut un peu de riz, nos couvertures, car les nuits sont froides ; mes caisses de médicaments. Voilà déjà plus de charges que mes Annamites et les juments ne pourront porter.

Et pendant ce temps, le village n'est plus qu'un immense brasier. Les craquements de l'incendie, les hurlements des Moïs, les gémissements de leurs femmes, tout cela rend la scène indescriptible.

Les dernières charges sont prêtes, presque tout mon monde a déjà traversé la rivière. Je quitte donc Pico, qui n'est plus qu'une ruine fumante, autour de laquelle errent quelques chèvres, bêlant d'une voix plaintive, tandis que des poulets, des chiens, cherchent en vain les lieux auxquels ils étaient accoutumés.

En traversant la rivière, je remarque que toutes les pirogues sont chargées de gros bambous, fraîchement coupés. C'est pour reconstruire le village. Les Moïs avaient prévu ce qui vient de se passer.

La marche entre **Pico** et **Dlais**, le village où je me suis rendu hier en reconnaissance, est très pénible. Il est midi, le soleil est ardent, mes pauvres linhs sont surchargés. A chaque passage de ruisseau, les charges des juments tombent et il faut les arrimer de nouveau. Nous ne sommes heureusement pas inquiétés pendant la route. Je prends l'avance, car je ne suis pas sans inquiétude au sujet des deux linhs que j'ai laissés à Dlais. Il ne leur est rien arrivé de fâcheux et je les trouve même en train de fraterniser avec les indigènes. Ce n'est qu'à 9 heures du soir que nous sommes tous réunis ; nous couchons à la belle étoile, car on nous refuse toujours l'entrée du village.

2 mars. — Mes linhs sont trop fatigués pour que nous puissions nous remettre en marche aujourd'hui.

Je suis obligé d'acheter du riz ; les Moïs veulent bien m'en vendre, mais fort cher, et puis ils ont des procédés commerciaux étonnants. On a convenu que la tasse de riz serait payée cinq colliers de perles de verre, ce qui est déjà très cher ; mais en plus le vendeur exige un collier par tasse pour lui, parce qu'il

a été l'entremetteur du marché ; un autre collier parce qu'il a porté le riz du village au campement ; encore un collier par tasse parce qu'il l'aurait décortiqué ; cela n'en finit plus ! Et si, impatienté, vous refusez de vous soumettre à ces exigences, il prend tranquillement sa hotte pour s'en retourner au village. Je suis obligé de céder pour éviter tout conflit et parce que j'espère arriver, à force de patience et de cadeaux, à obtenir des porteurs ou tout au moins un guide pour demain. Ici on connaît le Darlac, qui doit être à deux journées de marche au nord. Je m'en assure en faisant le point à midi.

Le sel est si rare, dans ce pays, que les Moïs le remplacent par de la cendre.

Il n'y a aucune relation entre les habitants de cette région et les Annamites. Quelques Cambodgiens, chasseurs d'éléphants et de rhinocéros, viennent parfois faire des échanges mais ils sont rares ; la plupart des Moïs ne savent même pas ce que c'est qu'un fusil.

3 mars. — Je me suis trompé en espérant obtenir des coolies ; on me refuse même un guide ! Je n'insiste pas, car je sais par expérience que c'est inutile.

Nous nous mettons en marche : moi devant, cherchant la route avec la boussole ; les linhs, mes boys et les juments, pesamment chargés, viennent ensuite. Le pays est un peu accidenté. Il faut traverser une série de collines déboisées.

Au bout d'une demi-heure de marche, nous nous trouvons arrêtés, dans un défilé, par une porte massive qui barre complètement la route. Il faut déplacer deux grosses poutres et nous pouvons passer.

Encore une heure de marche lorsque, au moment de pénétrer dans une petite forêt, nous trouvons le sentier obstrué par des abattis d'arbres formant une vraie barricade. Impossible de tourner l'obstacle, car sur toute la lisière du bois, il y a des arbres abattus. Je passe par-dessus avec deux linhs. Au moment où ceux-ci touchent terre, ils poussent des cris de douleur et me montrent leurs pieds transpercés par des lancettes de bambou : le sentier en est couvert ; il est difficile de les voir, car elles sont dissimulées sous des feuilles mortes. Nous nous mettons aussitôt à les enlever et à déplacer les arbres abattus, de façon que les juments puissent passer. Ce n'est pas sans peine. D'ailleurs les obstacles se multiplient pendant tout le temps que nous sommes dans cette maudite forêt : les abattis d'arbres alternant avec les lancettes. J'ai encore deux hommes blessés.

A un endroit, le sentier est coupé par une fosse profonde de quatre mètres, dont les parois sont hérissées de lancettes. Elle était recouverte de branches d'arbres. Un cerf gît au

fond de ce piège : il est mort. S'il n'avait pas ainsi découvert l'obstacle, c'est moi qui aurais été précipité dans la fosse ! Nous faisons avec peine un détour dans la forêt, car le sol est hérissé de lancettes ; il faut aussi se méfier des javelots que les Moïs savent disposer de façon que, au moment où vous marchez sans défiance sur une branche d'arbre, vous déclenchiez un ressort qui se détend : le javelot est projeté avec violence et vous risquez d'être transpercé de part en part.

À 11 heures, nous parvenons à un village ; mais les portes sont barricadées et les habitants refusent d'entrer en pourparlers ; ils se tiennent en armes derrière leurs palissades et nous guettent à travers les interstices ; nous nous remettons donc en marche, un peu au petit bonheur. Il faut encore franchir deux chaînes de collines. Enfin nous dominons la plaine du Darlac, que je distingue très bien, ainsi que les montagnes, qui limitent l'horizon au nord, derrière lesquelles habitent les Moïs Bihs, dont j'ai visité le pays l'an dernier ; nous sommes presque en pays de connaissance !

Cette vue ranime notre courage ; il nous semble que nous arrivons au terme de nos misères. Nous descendons gaiement, mais le sentier est affreux et toujours semé d'obstacles. Nous rencontrons quelques groupes de Moïs sur la route. Du plus loin qu'ils nous aperçoivent, ils disparaissent sous bois.

Enfin, à la tombée de la nuit, nous débouchons dans une vaste plaine de rizières, parsemée de nombreux villages. Nous nous arrêtons non loin du premier d'entre eux, qui se barricade aussitôt, tandis qu'un groupe de maisons isolées et non fortifiées est évacué à la hâte par ses habitants.

Nous établissons le campement en plein air. La journée de marche a été exténuante ; mes pauvres Annamites seront encore dans l'obligation d'assurer un service de garde, car nous sommes en pays hostile.

4 mars. — Je suis obligé de donner une journée de repos à mes hommes, qui ont les épaules meurtries et sont tout courbaturés. Afin d'éviter les mésaventures d'hier, où cent fois nous nous sommes trompés de route, je pars en reconnaissance avec un de mes boys annamites, afin de tâcher de découvrir, parmi la multitude des villages, celui de **Tiour**, où j'ai passé l'année dernière et où j'espère trouver enfin des coolies.

Nous nous mettons en marche à 6 heures du matin. Les villages sont extrêmement rapprochés les uns des autres ; mais tous ont fermé leurs portes, et, lorsque je demande où est la route pour aller à Tiour, on me répond de derrière les palissades par un geste vague qui embrasse la moitié de l'horizon.

Les Moïs que je rencontre sur la route ne s'enfuient plus. Leur premier mouvement, en m'apercevant, est de bander leur arbalète, de mettre une flèche dessus et de me coucher en joue. J'ai peine à leur faire comprendre que je ne suis pas une bête malfaisante ; j'évite toujours de faire le moindre geste hostile avec mon fusil ou mon revolver. Je puis ainsi éviter tout accident.

À midi, nous errons dans une immense plaine de rizières desséchées. Tiour est introuvable. Je ne puis m'orienter au milieu de la multitude des villages. Nous sommes au bord du Darlac, qui en ce point se termine par des marécages.

Enfin, je me décide à rentrer au campement. Nous faisons volte-face, et nous n'avons pas trop de peine à retrouver notre route. Le soleil est brûlant et nous commençons à traîner la jambe, lorsque soudain éclate, dans le lointain, comme un coup de tonnerre, répercuté par les montagnes. Je m'arrête brusquement : c'est bien un feu de salve tiré par les linhs de notre campement, dont nous sommes encore éloignés de quelques kilomètres.

Nouvelle formidable détonation, quelques coups de feu isolés... puis, plus rien.

Il n'y a plus ni fatigue, ni soleil ; nous prenons le pas gymnastique. De tous les villages, des Moïs sortent armés, qui veulent courir là-bas. Je parviens à les arrêter, à les faire rentrer chez eux, et je ne permets qu'à un chef de village de m'accompagner. Bientôt nous rencontrons des Moïs fuyards, revenant du campement. Ils paraissent atteints d'une véritable panique, tombent, se relèvent et ne s'arrêtent même pas pour répondre à nos questions. Deux d'entre eux, portant un tamtam de guerre, courent plus vite que les autres.

Enfin, je me retrouve au milieu de mes gens. On me raconte que ce matin, après mon départ, les Moïs sont venus au nombre de plusieurs centaines, en armes. Ils ont complètement entouré le campement, et ont commencé à crier à mes hommes de s'en aller, qu'ils ne voulaient pas les tolérer dans le pays. Mon interprète leur répond :

« Nous partirons demain, quand nous serons reposés. Mais nous ne voulons pas vous faire la guerre.

— C'est nous qui vous ferons la guerre ; nous n'avons pas peur de vous, car nous sommes les plus nombreux. »

Le tamtam de guerre était là pour donner le signal de l'attaque. Bientôt les Moïs commencent à tirer quelques flèches qui tombent au milieu du campement. Le caï ordonne alors à ses hommes de prendre leurs armes et de tirer deux feux de salve en l'air. L'effet est immédiat et énorme. Jamais on n'a vu de pa-

nique pareille. Les Moïs se sauvent à trois pattes, à quatre pattes, roulent à terre. C'est grotesque. En un instant, tous ont disparu.

Je félicite le caï de sa présence d'esprit et j'explique au chef de village, qui m'a accompagné, comment les choses se sont passées. Il m'assure qu'il n'est pour rien là-dedans et me quitte en me disant qu'il va me chercher du riz dont nous avons grand besoin.

Dans la soirée, il revient en effet, avec un peu de riz et des œufs que je lui paye bien ; mais je ne puis pas obtenir de lui des coolies ou seulement un guide. Il dit avoir trop peur de ses voisins. Quel pays !

5 mars. — Nous partons à 6 h. 30 du matin. Pendant la première heure, la marche n'est pas trop pénible. Les Moïs sont encore sous le coup de leur mésaventure d'hier ; mais bientôt nous continuons dans un pays des plus hostiles. Du plus loin qu'on nous aperçoit, le tam-tam de guerre résonne dans les villages. Toutes les portes sont barricadées. Nous passons paisiblement à quelques pas des fortifications, derrière lesquelles une multitude de guerriers nous guettent, leurs arbalètes armées. A peine avons-nous dépassé un village, que les guerriers sortent et se mettent à nous suivre de loin. Après avoir dépassé quelques villages, nous sommes ainsi suivis par plus de cinq cents Moïs. Un certain nombre d'entre eux courent sur les côtés, côtoyant les massifs de bambous, afin de nous envelopper. De temps en temps, j'arrête mes linhs et leur fais saisir leurs fusils, afin d'être prêts à répondre si l'on vient nous attaquer. Les Moïs s'arrêtent de leur côté et se contentent de pousser de bruyantes clameurs en agitant leurs armes. Enfin, nous débouchons dans la grande plaine de rizières où je me suis arrêté hier ; les sauvages n'osent pas nous suivre plus loin. Je dirige la marche au nord, dans la direction d'une chaîne de collines derrière laquelle j'espère me trouver en pays ami.

A midi, les linhs sont à bout de forces. Le soleil est brûlant, pas un souffle d'air. Ils sont obligés de s'arrêter tous les quarts d'heure, et telle est leur fatigue, qu'à peine assis sur le sol, ils s'endorment. Je suis sur le point de

repartir seul en reconnaissance, lorsque soudain apparaissent trois indigènes qui sont du type des Moïs Bihs de M'Siao. O miracle ! ils ne fuient pas en nous voyant et je puis entrer en pourparlers avec eux. Je finis par obtenir que, moyennant une brasse de cotonnade par coolie, ils me trouveront de suite des gens pour porter mes bagages au prochain village, direction nord. En effet, une demi-heure après, mes gens passent avec une satisfaction évidente leurs charges à des Moïs et nous continuons notre route d'un cœur plus léger.

Bientôt, nous débouchons sur le bord du **Krong Bung** et nous remontons la rivière sur sa rive gauche, par un chemin que j'ai déjà suivi autrefois, lors de mon premier voyage chez les Moïs.

A 3 heures, nous arrivons au village de **Kéranne**, où l'on me reconnaît de suite et où l'on veut bien, moyennant pas mal de mesures de cotonnade, me conduire le jour même chez **M'Bleng**. C'est ce chef qui l'année dernière, m'a vendu un éléphant ; je suis donc certain d'être bien reçu. Les bagages partent en pirogue ; les linhs et moi nous allons à pied.

Enfin, à 7 heures du soir, par nuit noire, nous arrivons au village où l'apparition d'une pareille troupe armée cause un certain émoi. Heureusement qu'on me reconnaît, en sorte que je puis sans difficulté m'installer dans la maison du chef. Mon personnel est exténué, mes boys saïgonnais pleurent de fatigue. Le chef, bien qu'abominablement ivre, me reçoit comme un camarade ; il fait aligner un nombre respectable de jarres de riz fermenté, et bientôt au son de son orchestre de gongs, il recommence à boire en mon honneur.

En résumé, pendant six jours, nous avons traversé un pays hostile sans guides et sans porteurs. Mes miliciens annamites et mes boys se sont montrés braves et dévoués pendant ces mauvais jours.

Dès lors, nous voyageons en pays ami et, moyennant finances, j'obtiens sans peine des éléphants qui me conduisent chez M'Brang ; de M'Brang nous allons chez Kheune, d'où une dernière étape nous conduit chez M'Siao.

PERSONNAGES COMIQUES DES CONTES CAMBODGIENS SUIVANT LA TRADITION PAYSANNE

Suite (1)

par GUY PORÉE

II. ALÈOU, LE JOYEUX MAUVAIS GARÇON

Et voilà l'histoire d'Alèou : selon les uns, garnement insupportable, selon les autres, vif et charmant comme un page.

Précoce, rusé, sans scrupule, Alèou n'avait pas sept ans, que, pour avoir des gâteaux, il jouait des tours pendables à ses parents, pay-sans des plus niais. A douze ans, il dupa certain bonze, maître d'école, et y gagna un plein bol de pièces d'argent ; mais son triomphe fut de parvenir à duper un Chinois, ce qui ne s'était encore jamais vu au Cambodge.

A quinze ans, il s'était rendu si parfaitement indésirable dans toute la province qu'il jugea prudent de voyager. C'est au cours de ce voyage qu'il tomba amoureux, pour la première fois, et voici comment.

Un matin, sur la berge d'une rivière, Alèou rencontra une vieille qui déménageait. Une jeune fille l'aidait à charger les colis dans une barque, et j'ai oublié de dire que la jeune fille était orpheline et que la vieille était sa grand-mère. La jeune fille était jolie, juste nubile, tout à fait au goût d'Alèou ; aussi s'empressa-t-il de saluer la vieille et de se proposer comme rameur, gratuitement. Et la vieille pensa : « C'est une affaire ! » et elle demanda : « Comment t'appelles-tu ? »

— Je m'appelle Mongendre, pour vous servir », dit Alèou. Et la jeune fille baisse les yeux, mais non sans lancer de petits regards de coin.

Ils s'embarquèrent. Déjà le courant les entraînait, quand Alèou s'écria : « Et mon coupe-coupe ! Je l'ai laissé sur la rive ! Grand-mère, permets que je retourne ». Et, quand il eut accosté : « Oh ! Grand-mère, il est là tout près... veux-tu le prendre pendant que je maintiens la barque ? ».

Et la vieille, qui était assise en proue, remonta sur la berge chercher le coupe-coupe. Elle n'était pas encore en haut qu'Alèou poussa brusquement la barque et la laissa glisser au gré du courant. Et la jeune fille jeta un cri, et la grand-mère revint en hâte, mais déjà la barque était loin.

Alors la vieille se mit à appeler au secours, et à se frapper la poitrine, et à pleurer, et à hurler : « Au voleur ! Mongendre a enlevé ma fille ! Mongendre est un pirate, un bandit ! ma fille est partie avec Mongendre ! ».

Et les voisins entendirent et pensèrent : « Encore une histoire de famille ! Belle-mère et gendre qui se disputent... Qu'il emmène sa femme où il veut ! c'est son affaire, il a le droit ». Et personne ne se dérangea, et la vieille continua à crier jusqu'à ce que la barque eut disparu.

Quand la vieille n'eut plus de souffle pour crier, elle reprit sa voix naturelle et expliqua tout clairement : « Mongendre n'est pas mon gendre, c'est son nom qui est Mongendre ; et c'est un pirate. Ma fille n'est pas sa femme ; il l'a enlevée et tout mon bien avec ». Et, cette fois, les voisins s'intéressèrent beaucoup à l'explication. On fit cercle autour de la vieille, et, à chaque nouvel arrivant, on répétait : « Mongendre n'est pas son gendre ! C'est son nom qui est Mongendre... et c'est un pirate ! Si nous l'avions su plus tôt nous lui aurions couru après... mais, maintenant, c'est beaucoup trop tard ! ».

Pendant ce temps, dans la barque, avec Alèou, la jeune fille pleurait et gémissait : « J'ai perdu ma grand-mère, elle va me chercher en vain... et, dans son désespoir, elle va peut-être se noyer ! et, si elle ne le fait pas, sûrement elle perdra le goût de la nourriture et mourra de toutes façons ! Retournez, oh ! retournez vite... sans cela, je me jette à l'eau ! ».

Mais la jeune fille n'avait pas du tout envie de se noyer ; elle disait cela seulement pour montrer qu'elle aimait sa grand-mère et qu'elle était une demoiselle bien élevée. Alors, Alèou aborda dans un coin tranquille, et il parla si tendrement, et présenta des arguments si solides et persuasifs, que la jeune fille cessa de pleurer et, finalement, fort fatiguée, s'endormit.

Le lendemain, ils reprirent leur voyage sur la rivière jusqu'à la mer, et, tout à coup, à un tournant, juste avant l'embouchure, la jeune femme s'écria : « Yii ! des pirates ! » Et ils étaient, en effet, cinq cents, venus, dans une jonque de mer, pour attendre les voyageurs

(1) Voir notre numéro 136.

et les voler. Mais Alèou, sans se troubler, conduisit sa barque vers eux et cria à leur chef : « Quelle pitié d'être là cinq cents pour piller des barques de rivière ! Moi, je suis seul, mais ce sont des villages entiers que je pille ! et même des villes ! et même des provinces ! car je suis sorcier. Je ne crains ni les couteaux, ni les flèches, ni les fusils, ni les mitrailleuses... Vous voyez la princesse qui est là ? Son père ne voulait pas me la donner : pour le punir, j'ai démoli son palais et tout un quartier de sa capitale, et j'ai enlevé sa fille, simplement, en récitant des formules magiques. Si vous ne croyez pas à ma puissance, demandez donc à la princesse comment je l'ai enlevée, sans même lui laisser le temps de mettre un riche sampot ! »

Et les pirates furent bien forcés de reconnaître que la prétendue princesse n'avait pas



Jeune fille en barque

(Dessin tiré d'un vieux manuscrit cambodgien, collection de l'I.P.P.)

un riche sampot ; et ils furent très impressionnés, car les pirates ont toujours redouté les magiciens. Alors, leur chef pensa que s'il apprenait quelques formules magiques, cela l'aiderait beaucoup dans son métier ; et il demanda humblement, au puissant sorcier de l'initier, lui et ses hommes, à son art.

« J'y consens dit Alèou, d'un ton tout à fait protecteur, mais il faut une grande et secrète cérémonie. Embarquons dans ta jonque et cherchons une île inhabitée ». Ce qu'ils firent.

Lorsqu'ils eurent trouvé l'île et que la jonque fut amarrée, Alèou dit : « Mettez-vous tout nus, donnez vos vêtements à garder à la princesse et suivez-moi ». Et il les entraîna d'un côté opposé au lieu du débarquement et, là, leur fit élever un monticule pour placer les offrandes aux génies, puis, creuser dans le sable

un immense bassin plus profond que la hauteur d'un homme, et, enfin, leur ordonna de se raser les cheveux et tous les poils.

Alors, il écrivit à la craie, sur une planche, une formule magique tout à fait inventée, et les cinq cents pirates, nus et sans poil, accroupis comme des écoliers, se mirent à chanter pour apprendre. Et cela dura jusqu'à la nuit, car ils avaient l'esprit un peu lent. A la fin, leur chef dit : « Maître, ils savent ».

« Bien », dit Alèou, qui, justement, revenait après avoir fait des recommandations à sa femme restée sur la jonque. « Maintenant, attention ! car si un seul d'entre vous se trompe, toute la magie est perdue et les génies irrités se vengeront. Rangez-vous serrés autour du bassin, tous les cinq cents. Quand je claquerai les mains, vous plongerez ensemble et, la tête sous l'eau, sans ouvrir ni le nez ni la bouche, vous répéterez la formule, sept fois de suite, exactement. Alors vous pourrez remonter et vous serez tous invulnérables. »

Et Alèou claquait les mains, et les cinq cents pirates plongèrent jusqu'au fond du bassin, les uns par-dessus les autres, s'emmêlant les bras et les jambes mais serrant le nez et la bouche, tandis qu'Alèou courait à la jonque à toute vitesse. Déjà sa femme avait presque levé l'ancre : il sauta à bord, mit la voile et prit le large avec les cinq cents habits, les portefeuilles, les provisions, et tout.

Et ils naviguèrent confortablement le reste de la nuit et le jour suivant. Le soir du jour suivant, ils abordèrent dans une autre île pour prendre de l'eau. Et comme, dans cette île, il n'y avait que des femmes et des enfants, et pas un seul homme, Alèou comprit que c'était l'île des pirates.

Mais, dans l'obscurité les femmes des pirates ne reconnurent pas la jonque de leurs maris, et, quand elles virent Alèou, à peine débarqué, se mettre à dessiner des signes magiques sur le sol, elles ne doutèrent pas qu'il fut magicien et le consultèrent sur ce qu'il était advenu de leurs maris dont elles étaient sans nouvelles.

Après avoir demandé toutes sortes d'offrandes et de cadeaux, Alèou récitait encore des formules inventées, et fit des gestes, et des calculs compliqués, puis, il dit : « Dans trois jours la jonque de vos maris reviendra, pleine de richesse ; mais, d'ici là, prenez garde ! Dans deux nuits, des génies nus, affreux, sans un poil, vont essayer de se glisser dans vos maisons. Si vous les laissez entrer ils apporteront une terrible maladie ».

« Yii ! dirent les femmes, comment les empêcher ?

— Allez couper des bâtons dans le bois le

plus dur ; je les rendrai magiques, dit Alèou, et vous pourrez sans crainte frapper les démons jusqu'à ce qu'ils s'enfuient. »

Et, en effet, la deuxième nuit, les pirates, montés sur des radeaux qu'ils s'étaient construits, abordèrent l'île, silencieusement. Et, honteux d'être tout nus et sans poil, ils coururent vers leurs maisons pour se cacher ; mais, à la porte de chacune d'elles, les femmes et les enfants, les accueillirent à coups de bâton, sur la tête, sur le dos, partout, et si durement qu'il y eut des membres démolis.

travailler au frais. Et, comme il ne pouvait pas penser sans parler tout haut, il dit : « Plutôt que de prendre chaud à grimper chercher des palmes, prendre chaud à les descendre, prendre chaud à les tresser chez moi... pourquoi ne pas travailler sur l'arbre ? J'aurai mes palmes à portée de la main, et de l'air, et de l'ombre... » Alors, il grimpa au sommet d'un palmier à sucre, s'installa à califourchon sur la tige d'une grosse palme, et, aussitôt décida : « Pour aujourd'hui, je me repose... mais on est bien pour travailler. Ici, sans me fatiguer, je



Magie

(Dessin tiré d'un vieux manuscrit cambodgien, collection de l'I.P.P.)

Alèou et sa femme, qui étaient restés dans une crique, entendirent les coups, et les hurlements, et les insultes, et les exclamations ; mais, sans attendre les explications, ils mirent la voile et s'éloignèrent, discrètement.

Ceci n'est qu'un épisode de la vie mouvementée d'Alèou qui, comme vous le voyez, est bien un Khmer « indolent et doux ».

III. A CHAK SMOK, LE RÊVEUR

Il ne me reste plus beaucoup de place pour parler d'A Chak Smok, et c'est tant mieux, car il est surtout célèbre par un épisode aussi court que celui de « Perrette et le pot au lait ».

Certain jour qu'il faisait chaud, A Chak Smok, le tresseur de paniers, eut le désir de

ferai deux fois plus de paniers. Deux fois plus à vendre au marché, deux fois plus à gagner... Je pourrai m'acheter un cochon. Je l'engraisserai, je le revendrai au Chinois... Pourquoi ne ferais-je pas comme le Chinois ? Avant, il était tout juste coolie, et, maintenant, il a une grande maison, serviteurs... et le Mékhum le respecte. Moi aussi, je serai respecté ! et on me saluera ! et j'aurai des coolies ! et celui qui ne voudra pas m'obéir, je lui enverrai mon pied, comme ça !... ». Alors, il bascula et tomba dans le vide.

Pour les personnes sensibles, j'ajouterai qu'A Chak Smok ne mourut pas : il avait eu le temps d'attraper le bout d'une palme. On entendit ses cris ; on vint le tirer de là... et, sitôt remis de sa peur, il put reprendre le cours normal de ses rêveries.

LE 90^e ANNIVERSAIRE DE SON ALTESSE TÔN THẮT HÂN ANCIEN RÉGENT DU ROYAUME = D'ANNAM =

Par TRẦN-ĐĂNG (1)

Huế, 25 mars 1943.

UNE belle vie est un rêve de jeunesse réalisé dans l'âge mûr... « et prolongé jusqu'à l'extrême vieillesse », aimerait-on pouvoir ajouter à la suite de la célèbre parole d'Alfred de Vigny, pour essayer de définir par quelque formule lapidaire l'existence de S. A. Tôn-thất-Hân, duc de Phò-Quang, dont le 90^e anniversaire, célébré aujourd'hui en sa résidence privée, à quelques kilomètres de Huế, constitue un événement national.

Destin « hors série » que celui de l'homme d'Etat à qui il a été donné de servir le plus pleinement possible sa Patrie, puisque, aussi bien, l'historiographe enregistre déjà que S. A. l'Ancien Régent, Vénérable Conseiller de l'Empire d'Annam, a servi sous huit règnes impériaux, en commençant par le plus modeste échelon du mandarinat pour atteindre au sommet suprême de la hiérarchie.

Dans sa villa « Liên-Đĩnh » (villa des Lotus) — nom qui est aussi un pseudonyme de Son Altesse dont le goût éclectique pour cette fleur, symbole du quân-tử (le Sage), veut s'exprimer par cette appellation —, les descendants de l'illustre nonagénaire qui connaît la rare félicité de réunir quatre générations sous le même toit (Tứ đại đồng đướng), lui apportent, en ce jour faste, l'offrande de leurs compliments et de leurs vœux dictés par la plus émouvante piété filiale.

Je reconnais, parmi la nombreuse et brillante postérité de Son Altesse, ses quatre fils, mandarins chefs de quatre provinces de l'Empire : LL. EE. Tôn-thất-Ngân, Tôn-thất-Toại, MM. Tôn-thất-Giân et Tôn-thất-Hối.

Alignés sur plusieurs rangs devant le glorieux patriarche, ses quelque deux cents fils, petits-fils, arrière-petits-fils et membres, à des degrés divers, de sa famille, en costume de cérémonie, écoutent



S. A. TÔN THẮT HÂN en costume d'officiant du Nam-Giao.

(Photo prise il y a une vingtaine d'années. Cl. Huong-Ky.)

dans un silence religieux les souhaits rituels que prononce S. E. Tôn-thất-Ngân, fils aîné de Son Altesse :

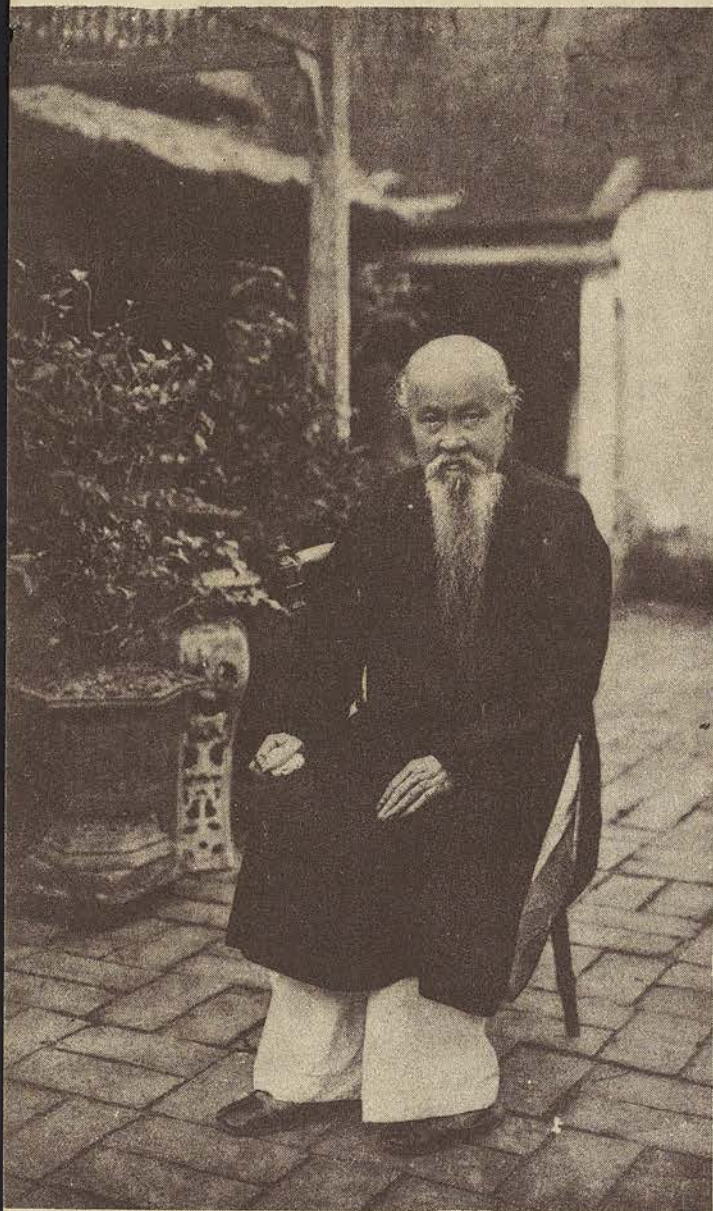
*Phục nguyên tôn thân
Đổi từ cứu dật
Bị ứng ngũ phúc
Bảo tộc nghi gia.*

(En ce jour béni qui marque le 90^e anniversaire de notre vénéré Père, nous, ses enfants, élevons vers lui nos pensées de ferveur et nos vœux ardents. Le Ciel l'a comblé des cinq bonheurs pour qu'il continue à assumer son rôle de noble mainteneur de la pérennité et des traditions de la famille).

Puis, a lieu l'offrande du vin symbolique à laquelle Son Altesse répond en accordant à ses descendants un alcool de bénédiction. Ceux-ci se prosternent en signe de gratitude et de vénération.

La cérémonie, encore que simplifiée selon la vo-

(1) Nos lecteurs trouveront des renseignements biographiques complets concernant S. A. Tôn-thất-Hân dans notre numéro 50 du 14 août 1941.



S. A. TÔN THẮT HÂN devant sa villa "Liên-Đĩnh".

lonté de Son Altesse, n'a pas laissé de revêtir un caractère d'antique grandeur.

La presse quotidienne a reproduit les vœux que l'Amiral Decoux, Gouverneur Général, et le Résident Supérieur en Annam M. Grandjean, avaient tenu à adresser à S. A. le duc de Phò-Quang à l'occasion de son 90^e anniversaire.

S. M. la Reine-Mère et S. M. l'Empereur ont témoigné de Leur haute estime pour un des plus grands serviteurs de l'Empire, et de la part qu'ils prenaient à la fête de sa longévité, en daignant lui faire parvenir les présents traditionnels : la cannelle, le ginseng, le thé et les coupons de soie.

De son côté, Son Altesse a convié à son anniversaire les hautes personnalités françaises et annamites de la capitale en leur offrant à la villa « Liên-Đĩnh » deux réceptions auxquelles ont assisté M. le Résident Supérieur Grandjean ; Mgr Drapier, Délégué Apostolique ; le commandant Gèze, représentant le général Turquin empêché ; LL. EE. les Ministres de la Cour, M. Lafferranderie,

président de la Légion ; les dignitaires en retraite, les hauts fonctionnaires du Protectorat et les mandarins supérieurs des ministères.

La « Villa aux Lotus » s'anime aujourd'hui d'une vie inaccoutumée. Hâvre de paix et de silence, comme il sied à toute maison de campagne où se retire chaque grand mandarin au terme d'une carrière toute d'action et de dévouement à la chose publique, la résidence privée de S. A. Tôn-thất-Hân est bien à l'image de son illustre propriétaire : lignes traditionnelles, décor volontairement sobre relevé par la note gaie des fleurs et des haies de verdure bien entretenues.

Dans la pièce d'honneur, les réceptions se déroulent au milieu d'une atmosphère de cordiale intimité et de sympathique déférence. Son Altesse, en robe d'or et turban noir, la poitrine constellée de ses magnifiques décorations, accueille avec une distinction souriante et une grandeur sereine les saluts et les souhaits des personnalités françaises et annamites, pendant que les serviteurs font circuler le thé et les gâteaux. M. Sogny, An-Binh-Nam, un « ancien » parmi les plus anciens de la Ville Impériale, lui donne rendez-vous dans dix ans, ce à quoi Son Altesse acquiesce avec un heureux sourire.

★★

Dans son extrême longévité, S. A. le duc de Phò-Quang conserve le rare privilège de jouir de ses facultés physiques et intellectuelles. S'il se déplace avec l'aide des serviteurs — par décision de la Cour, trois linhs sont affectés à son service permanent depuis sa retraite — et si ceux-ci doivent hausser légèrement la voix chaque fois qu'ils ont à adresser la parole à leur illustre interlocuteur, par contre la mémoire reste prodigieusement fidèle chez S. A. l'ancien Régent. S. E. Tôn-thất-Toại, Tuân-Vũ de Phú-yên, me fait l'honneur, à ce sujet de citer les questions que lui a posées son noble père sur l'état et l'emplacement d'une maison que, quelque soixante ans auparavant, Son Altesse avait occupée à Song-cau, alors qu'il était « bát-phẩm » (mandarin de 8^e degré). Son Altesse aime à raconter, avec force détails — et très minutieux — sur les gens et les lieux, divers faits qui se passèrent dans les circonscriptions ou les provinces où, il y a un demi-siècle, il exerça ses fonctions mandarinales.

Il conserve le bon usage de ses yeux. Aussi continue-t-il à lire avec plaisir les livres de caractères chinois. Mais sa distraction favorite est de se faire lire à haute voix les journaux quotidiens en quôc-ngu qui l'informent sur les événements de la vie du pays et du monde.

« Nhân sanh thất thập cổ lai hi » : « L'homme qui parvient à soixante-dix ans d'âge bénéficie déjà d'une longévité relativement rare », reconnaît la sagesse de l'Asie qui sait, selon les enseignements confucéens du Juste Milieu, faire preuve de mesure dans toutes ses appréciations. A l'éminent dignitaire qui incarne, avec sa prestigieuse carrière, près d'un siècle d'Histoire nationale et dont les jours, au soir de la vie, s'écoulent harmonieux et sereins dans sa retraite suburbaine, entourés de l'estime et du respect unanimes, il est donné, par une bénédiction exceptionnelle du sort, de dépasser largement le cap fixé pour la grande majorité des hommes. Notre vœu à tous en ce jour dont l'allégresse est partagée par les Annamites et leurs amis les Français, est que durant de longues années encore se prolonge l'existence terrestre de celui qui est déjà entré de son vivant dans l'Histoire de sa Nation.

LA RÉORGANISATION DE LA GARDE ROYALE DU CAMBODGE

PAR K. B.

UNE des premières réformes entreprises par S. M. Norodom Sihanouk à Son avènement a été celle de la Garde Royale.

Composée d'éléments souvent trop âgés, mal entraînés physiquement, dotée d'un uniforme peu seyant, l'ancienne garde convenait mal à un Souverain jeune, aimant le sport, conquis par les nouvelles formules de la Révolution Nationale et désireux de rajeunir tout ce qui l'entourait, tout en respectant les traditions qui ont fait la grandeur du peuple khmer.

Un Kram signé par Sa Majesté fixa avec précision les attributions de la Garde Royale : un nouvel uniforme fut adopté, le vieux fusil modèle 1874 fut remplacé par un armement plus moderne, la solde et les conditions matérielles d'existence furent très améliorées. Enfin un peloton monté fut créé : le jeune Souverain faisait revivre ainsi la cavalerie de Son arrière-grand-père, S. M. Norodom, qui avait disparu sous les règnes postérieurs.

La nouvelle Garde Royale comprend les deux sections de la Garde Personnelle à pied et un peloton monté de quinze cavaliers.

Photos L'HUISSIER

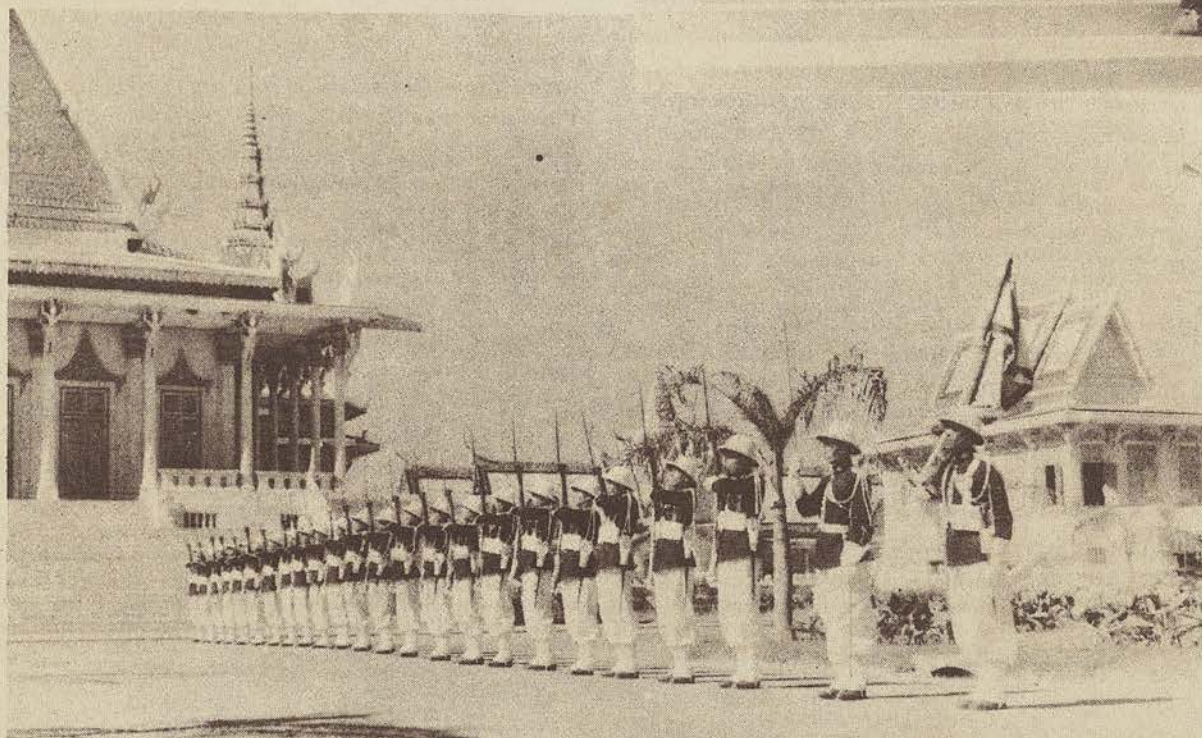
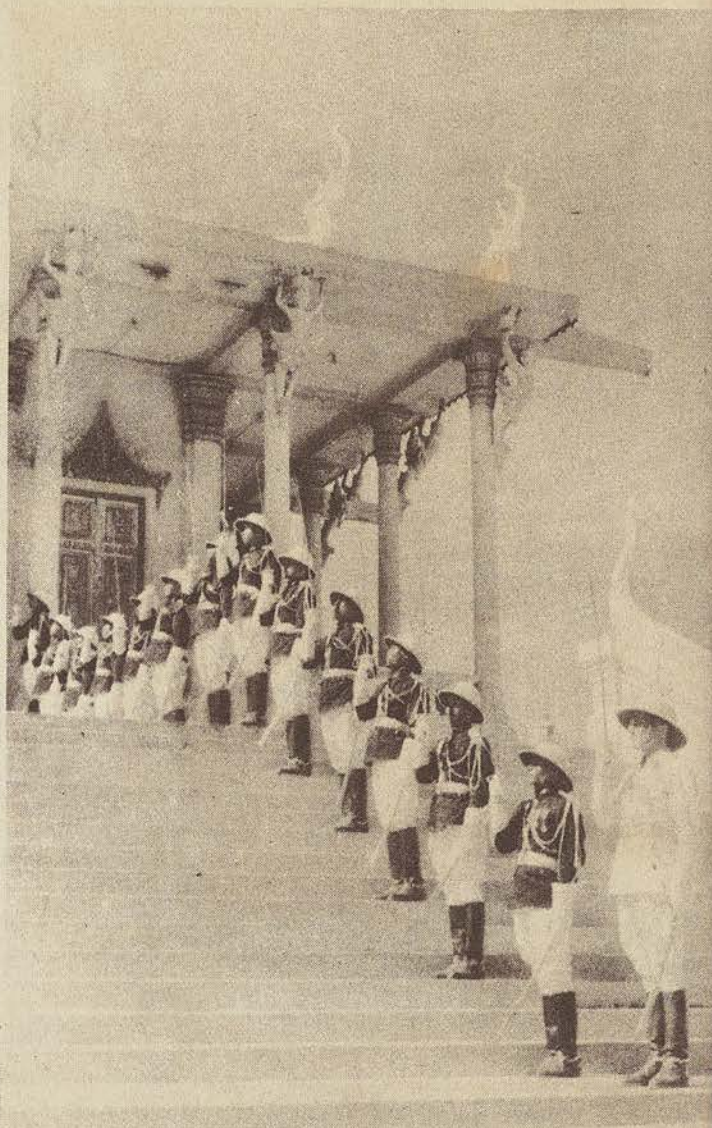
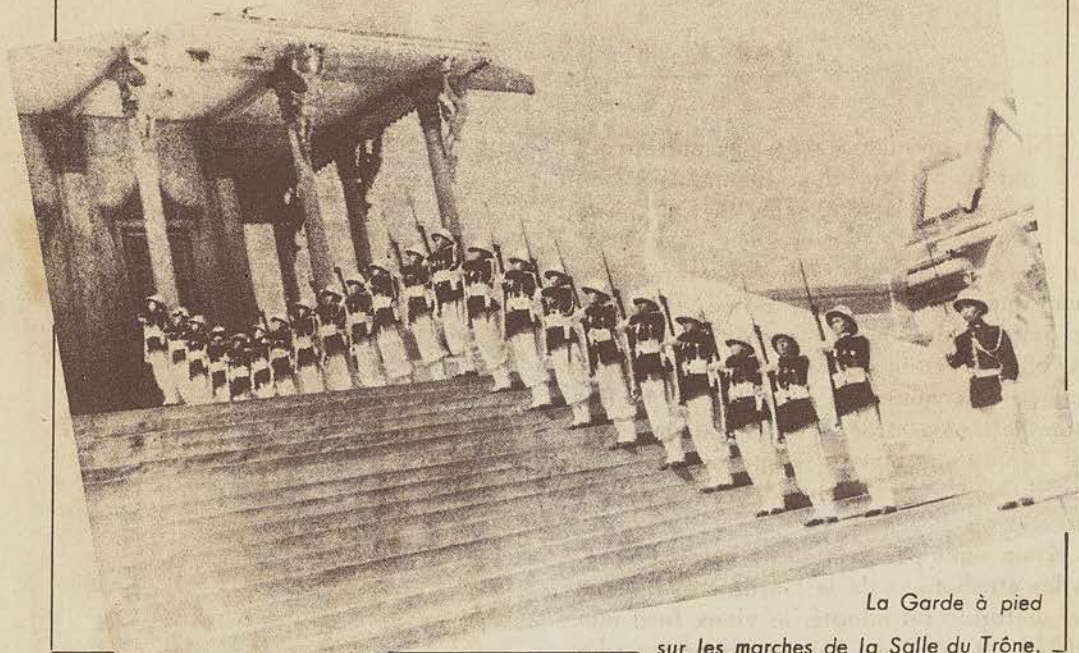


Photo L'HUISSIER



La Garde à pied
sur les marches de la Salle du Trône.

Pour entrer dans la Garde Personnelle il faut être âgé de vingt-deux ans au maximum, avoir une taille supérieure à 1 m. 70 et passer une visite médicale très sévère qui élimine tous les candidats ne présentant pas d'excellentes qualités physiques.

Un entraînement sportif intense a vite fait de transformer les jeunes recrues en de véritables athlètes : chaque matin la journée commence par une heure d'éducation physique sur le stade de la Garde Royale et le soir après le service de faction et l'instruction militaire, le stade est à nouveau envahi jusqu'à la nuit par les gardes qui s'adonnent à leur sport favori (football, volley-ball, course à pied, sauts, etc...).

Le peloton monté s'entraîne chaque jour sur une piste aménagée dans l'enceinte du Palais et participe fréquemment aux réunions hippiques organisées par le Roi, pour qui l'équitation est le sport favori : courses de plat, concours hippiques, concours de dressage se succèdent avec l'équipe royale dont le jeune Souverain est en personne le capitaine. Les gardes royaux prennent part à toutes les manifestations sportives du Cambodge où ils défendent les couleurs de S. M. Sihanouk : ils font partie de Son cercle personnel, le Cercle

Royal Khmer, que le Souverain avait créé avant Son avènement au trône, car le jeune étudiant d'alors s'intéressait déjà beaucoup aux sports. Tous les habitués du stade de Phnom-penh connaissent bien les couleurs bleu et jaune du C. R. K. qui figurent toujours en excellente position à chaque championnat.

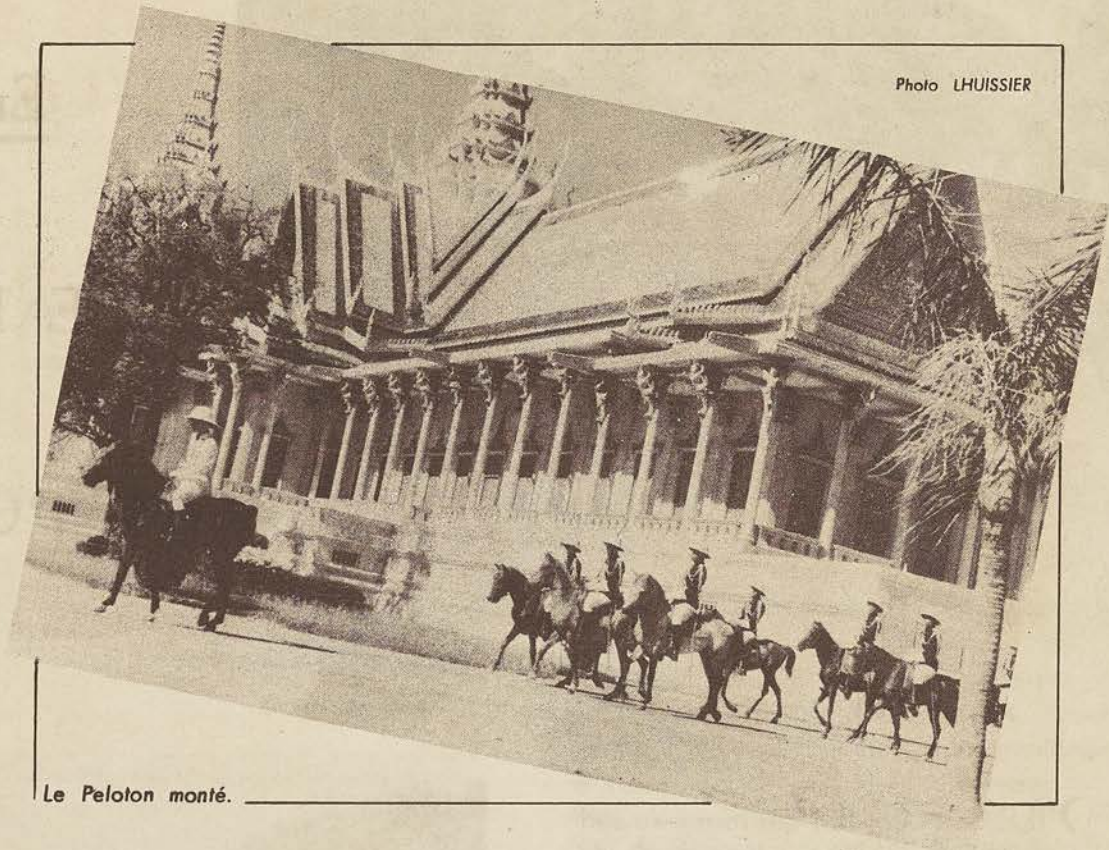
★ ★

La nouvelle Garde Royale a rendu les honneurs pour la première fois en novembre dernier à l'occasion de la fête des Eaux et de la visite dans la capitale khmère des Souverains d'Annam. Ce fut pour tous les visiteurs venus à Phnom-penh une véritable surprise de pouvoir admirer la tenue impeccable de ces gardes revêtus de leur superbe uniforme : le pantalon blanc et les guêtres de la Garde à pied rappellent la tenue des fusiliers marins, le dolman bleu et les aiguillettes jaunes sont aux couleurs du Roi, le casque porte l'insigne royal et est surmonté du Kompoul traditionnel. Pour les cavaliers, les guêtres blanches sont remplacées par des bottes noires vernies et le fusil par le sabre.

★ ★

Jeunes et vigoureux, remarquablement entraînés, entièrement dévoués à la personne de

Photo LHUISSIER

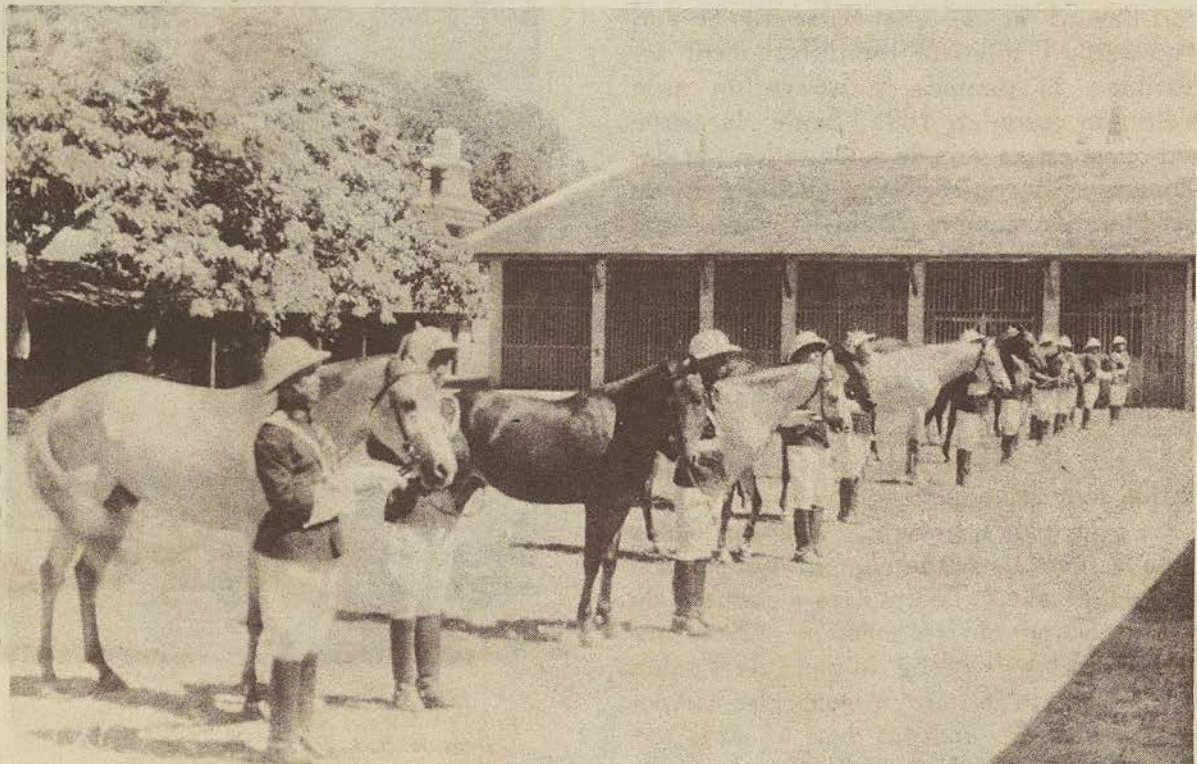


Le Peloton monté.

leur Roi, les nouveaux gardes forment un véritable corps d'élite. C'est un grand honneur pour toutes les provinces du royaume d'y être

représentées et chacune d'elles s'efforce de faire admettre le plus grand nombre possible de ses candidats.

Le Peloton monté et les chevaux personnels de Sa Majesté.



En Baie d'

L'ILE DE LA ET LE PORT D'

par M.



Le port d'Apowan.

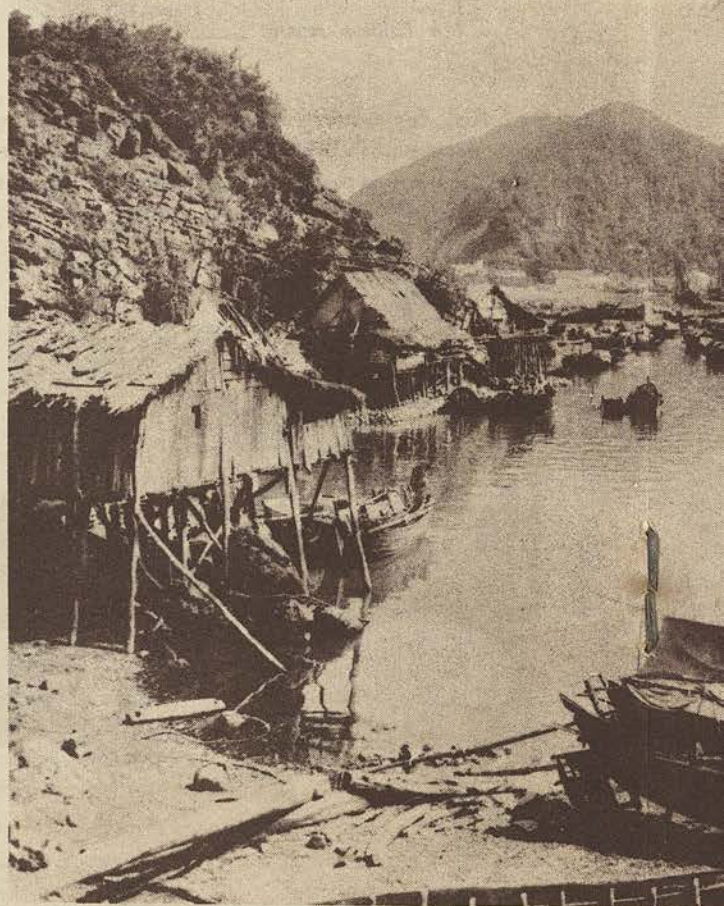
Photo Aérienne.

L'ILE de la Cat-Bà, qui ferme au sud la baie d'Along, dépend de la province de Quang-yên. C'est une terre rocheuse, chaotique, très pittoresque, aux côtes excessivement découpées, surtout sur les faces nord-est (fjords de Port-Bayard et de Port-Parseval) et sud (Apowan). L'intérieur est difficilement accessible ; la piraterie y trouva un asile d'élection jusqu'en 1893. Seule, la partie sud-ouest est en voie de colonisation par des Annamites qui ressortissent au Bang-Ta de Cat-Hai. On compte 7.800 habitants dont 4.730 pêcheurs Chinois et leurs familles.

L'agglomération la plus importante est le port chinois d'Apowan, siège de la Délégation administrative, dont les fonctions sont assurées par un Receveur des Douanes et Régies.

La rue du village garde encore un pittoresque tout asiatique.

La principale attraction d'Apowan réside dans la flotte de pêche chinoise qui y a son port d'attache. Toutes les jonques du Kouang-Tong qui fréquentent chaque année nos bancs de pêche du golfe du Tonkin sont tenues de se faire immatriculer à Apowan quand elles arrivent dans les eaux territoriales. Elles venaient autrefois à la mous-

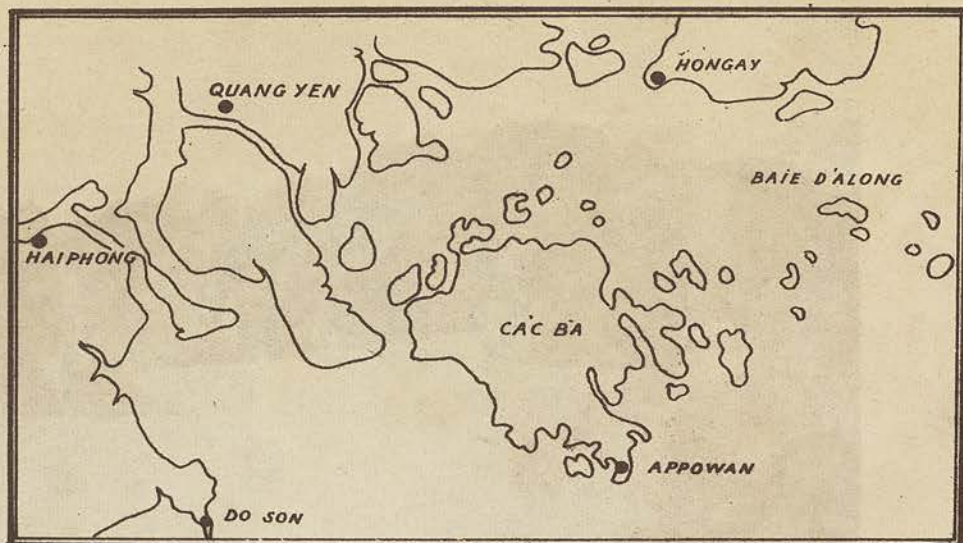


Dans le port d'Apowan.

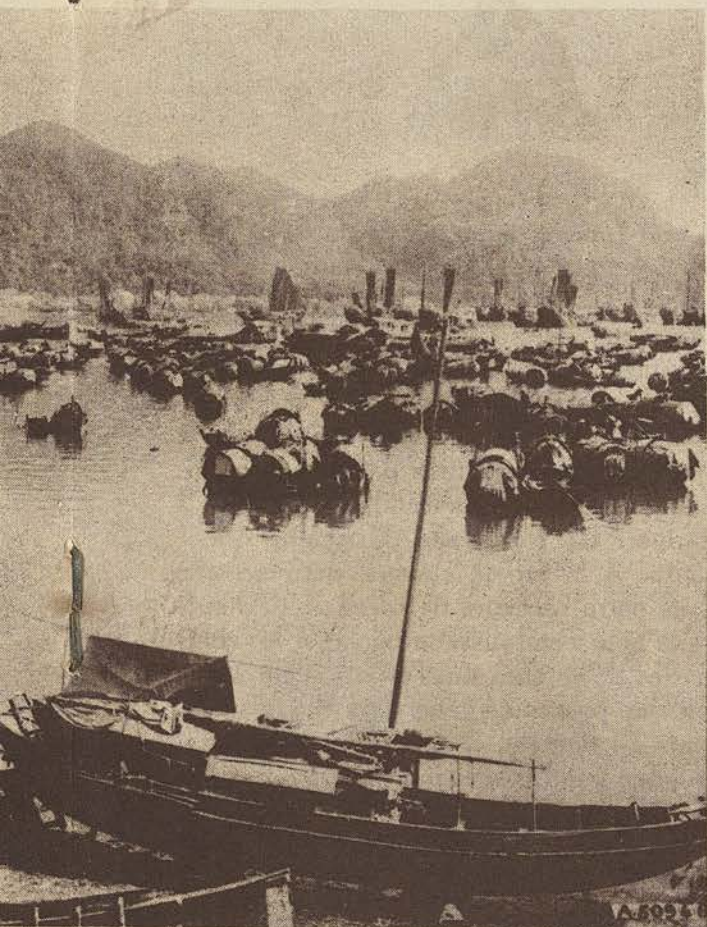
Baie d'Along

LA "CAT BA" ET T D'APOWAN

par M...



son d'hiver en septembre et repartaient pour la plupart en mars, mais elles ont conservé depuis plus de deux ans leur mouillage à la Cat-Bà. Cette population flottante a, en effet, considérablement augmenté avec l'afflux de Chinois qui ont ici cherché le refuge de la paix française. 642 jonques sont actuellement dénombrées, sur lesquelles vivent les pêcheurs et leurs familles. Quand on approche du large, peu à peu d'un décor de théâtre se détache le spectacle grandiose et inusité de ces grands voiliers d'Extrême-



Apowan.

Photo
HESBAY

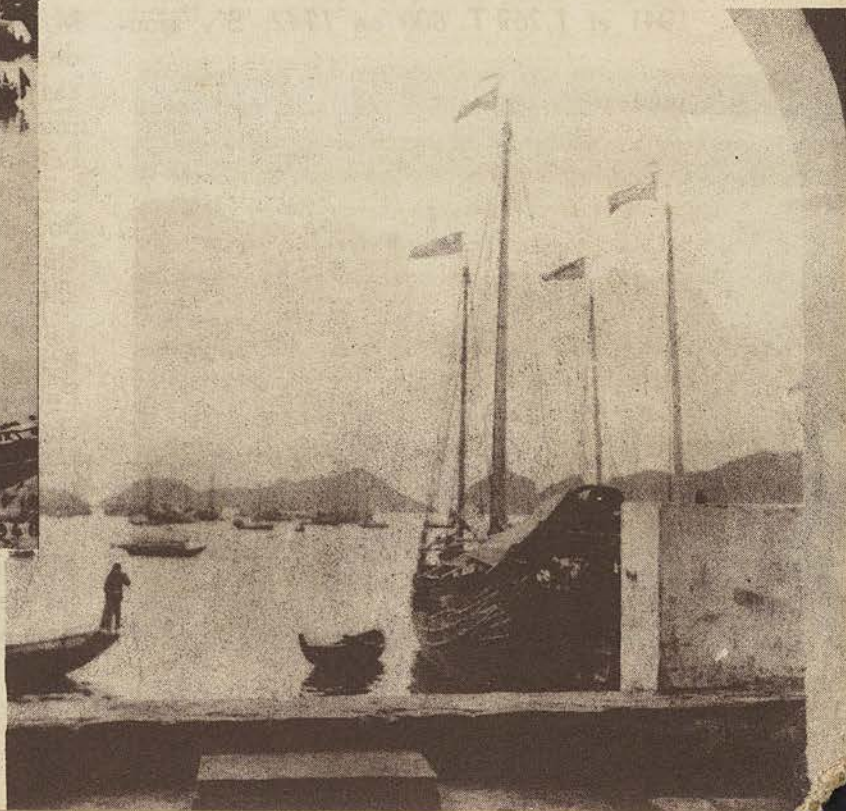




Photo Aérienne.

La Baie d'Along.

Orient dont les gréements et les filets sèchent au long des mâts.

La pêche est donc l'activité majeure de la Cat-Bà. Les poissons secs ou salés déclarés en Douane ont accusé 962 T. 490 en 1941 et 1.269 T. 800 en 1942. S'y ajou-

tent une énorme quantité de poissons frais vendus à Haiphong ou aux saumuriers de Cat-Hai.

Désireux que l'Indochine profite au maximum de ses propres ressources, M. le Gouverneur Général s'est préoccupé de faire vendre au Tonkin même, ou le cas échéant dans d'autres pays de l'Union, une production qui s'écoulait naguère à l'étranger. La Résidence de Quang-yên constitué à la fin de l'année dernière une Société entre bailleurs de fonds et pêcheurs chinois pour centraliser la pêche et lui chercher des débouchés au Tonkin. Une exposition des poissons traités sera organisée le 8 mars au hameau de Nam-Phong-Thong. Patronnée par l'Inspection générale des Pêches que dirige à Nha-trang le capitaine de frégate Ménès, la Société des Pêcheries de la Cat-Bà commence à fonctionner. Les coopératives gérées par le Crédit Agricole Mutuel lui prêteront leur concours. Déjà, les quantités vendues au Tonkin marquent une progression sensible sur l'époque cor-





La Baie d'Along.

Photo Aérienne.

respondante antérieure :

Janvier-février 1942 : 223 T. 214 ;

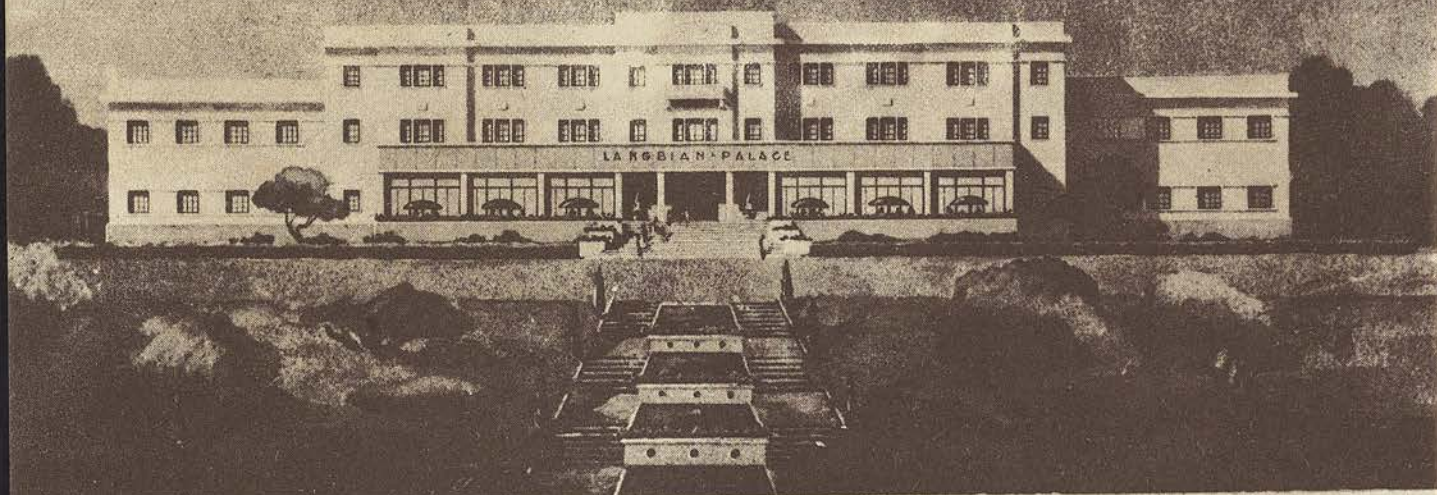
Janvier-février 1943 : 741 T. 775.

Parmi les autres sites de la Cat-Bà, il faut mentionner la profonde échancrure de *Port-Parceval* où, jusqu'au conflit du Pacifique, M. Lopicque, l'armateur bien connu, extrayait des pierres calcaires qu'il cédait à Hongkong. M. Lopicque a également l'intention d'y créer, en attendant la fondation du port de Vatchay, un point de transbordement où les navires déchargeraient leurs marchandises sur la batellerie. Celle-ci emprunterait ensuite un canal obtenu en perçant l'isthme qui forme le fond de la Baie et rejoindrait Haiphong par les eaux intérieures.

Relatons enfin que, dans le Nord de l'île, à l'*Anse du Crâne*, le Directeur du port d'Haiphong a imaginé un essai réduit du bassin de chasse de Port-Courbet. L'étude avait pour but de vérifier si la marée descendante de Port-Courbet, dûment endiguée, aurait assez de force pour compléter

l'effet du dragage d'un chenal en baie d'Along qui doit permettre aux gros bateaux d'accéder au futur port de Vatchay. Ses conclusions sont favorables : le jeu des marées suffira à entretenir et approfondir le chenal qui aura été creusé.

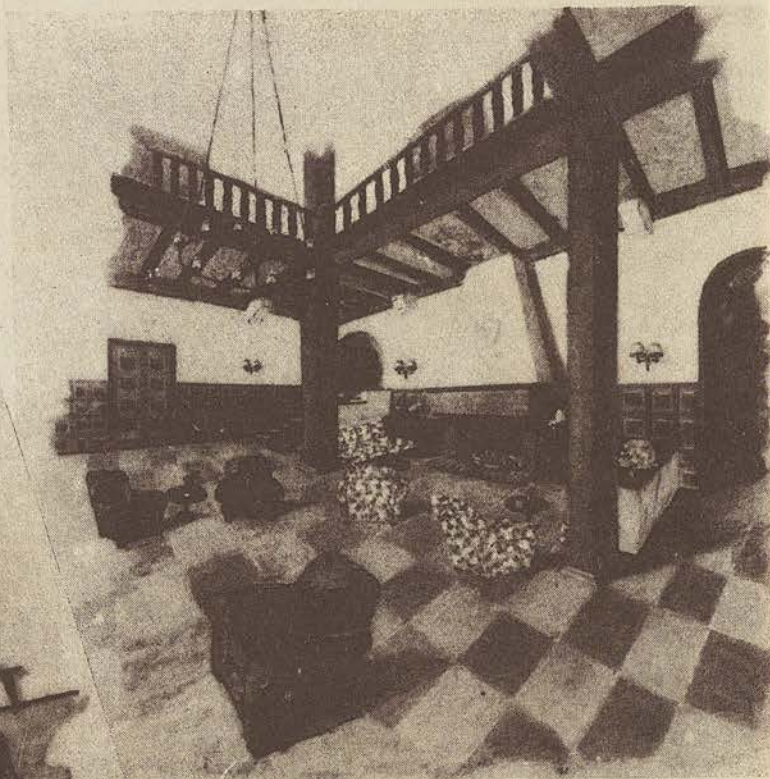




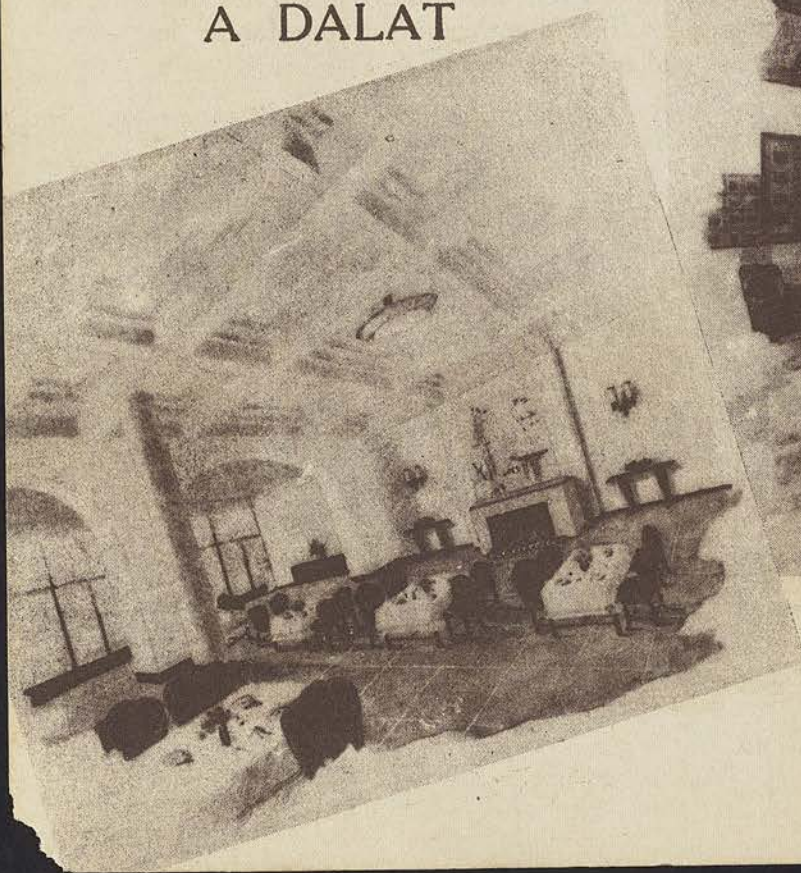
Le Langbian-Palace. — Vue de la façade principale, côté du Lac.

LA MODERNISATION

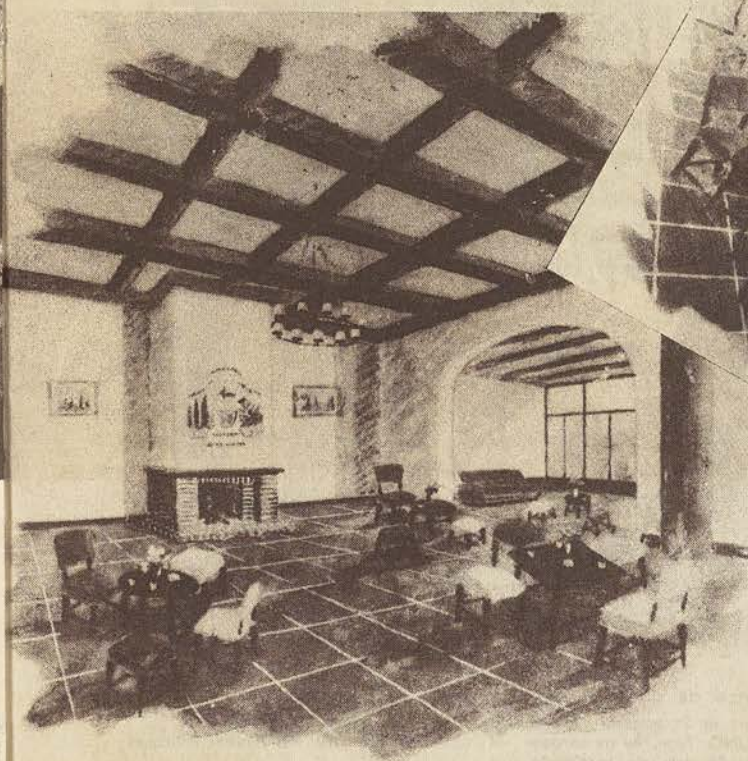
DU
LANG BIAN
≡ PALACE ≡
A DALAT



Aménagement du Hall.



Aménagement de la Salle à manger.



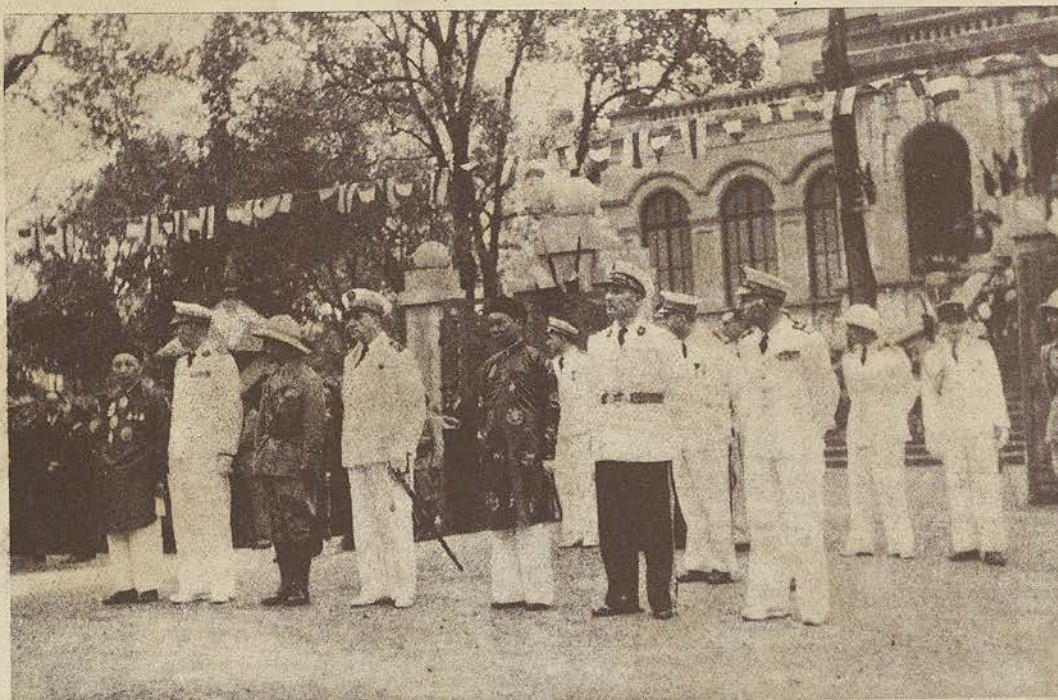
Aménagement
du
Café-Bar.

Façade côté Lac.



L'AMIRAL DECOUX A LANG-SON

(28 mars 1943)



L'Amiral DECOUX devant la Résidence de Langson avant le défilé des troupes.

(A sa droite : le général LEMONNIER, commandant la 2^e brigade ; le Résident Supérieur au Tonkin HALEWYN ; S. E. VI VAN DINH — A sa gauche : S. E. LINH QUANG VONG, Tuan-Phu de Langson ; M. CHAUVET, Directeur des Affaires Politiques ; M. BONFILS, Résident de Langson.)

S. E. LINH QUANG VONG

Tuan-Phu provincial à Langson.

Il est né le 26 décembre 1895, au village de Vu-thuy, phu de Hoai-an, province de Cao-bang, d'une vieille famille influente de la région.

Son père, M. Linh-quang-Duong, fut un des premiers notables autochtones qui avait, durant vingt-sept ans, dont dix-huit ans comme chef de canton (1885 à 1903) et neuf ans comme Tri-châu (1904 à 1913), secondé avec fidélité et loyauté les officiers français (Servièrès, Mangin, Duguet, Dehove, etc...) dans leur œuvre de pacification de la province de Cao-bang, alors infestée de bandes de pirates chinois.

Sorti en 1914 du Collège du Protectorat, à Hanoi, où il était élève boursier, et reçu n° 1 en la même année au concours de Secrétaires interprètes, M. Linh-quang-Vong est entré le 19 août 1914 dans le cadre des secrétaires des Résidences du Tonkin où il est resté pendant douze ans et a été breveté de langue cantonnaise et de caractères chinois.

Nommé à titre exceptionnel le 14 juillet 1926 Tri-châu de 3^e classe, il a été désigné pour prendre en décembre de la même année la direction de la circonscription frontrière de Binh-liêu (Hai-ninh) et successivement il a servi comme Tri-châu à Moncay (chef-lieu du 1^{er} Territoire Militaire) de 1928 à 1931, Tri-phu de Trang-dinh (Lang-son) de 1931 à 1935, Bô-chanh provincial de Bac-kan de 1936 à 1938 et, en dernier lieu, Tuân-phu à Lang-son depuis janvier 1939, où il a rendu de très signalés services.

Le Gouverneur Général remet à

S. E. LINH QUANG VONG,

Tuan Phu de Langson,

la Croix de chevalier de la Légion d'honneur.



Le développement du réseau routier en Indochine

par X

AVANT l'arrivée des Français, il n'existait, en Indochine aucune route digne de ce nom. Les transports lourds s'y faisaient par voie d'eau et les communications terrestres s'effectuaient de village à village par des sentiers où souvent deux piétons ne pouvaient passer de front. Dans les deltas, ces sentiers étaient établis sur les diguettes des rizières ; d'où un tracé des plus capricieux. Le trafic qu'ils supportaient devant se faire à dos d'homme ou d'animal, était très peu important, d'autant moins important que la piraterie qui régnait à l'état endémique, ne favorisait guère les échanges commerciaux.

Les nécessités économiques ont donc conduit l'Administration à construire immédiatement des voies terrestres commercialement utilisables. Jusqu'en 1912, ces travaux de construction de route ont été exécutés sur les ressources propres de chaque pays ; ils étaient ainsi limités aux besoins locaux les plus immédiats. En particulier, il n'existait aucune grande artère d'intérêt général reliant entre eux les divers pays.

C'est en 1912 que fut décidée la construction d'un vaste réseau routier indochinois, à l'aide de crédits importants consacrés à cette œuvre par le Budget général, concurremment avec les ressources des Budgets locaux. Depuis cette date, les efforts se sont poursuivis sans relâche.

A l'heure actuelle, la longueur totale des routes de l'Indochine, dépasse 27.500 kilomètres dont près de 20.000 kilomètres empierrés et 6.100 kilomètres asphaltés.

I. — TONKIN

Dès leur arrivée et en vue d'assurer la paix du pays, les Français se sont occupés de créer des voies où circuleraient les convois de ravitaillement en vivres et munitions des colonnes et des postes disséminés sur tout le territoire. Ces pistes, dont certains tronçons subsistent encore, établies à la hâte et le plus souvent sans études préalables, remplissaient le but mi-

litaire qui leur est dévolu mais étaient loin de répondre à des conditions de bonne viabilité. En particulier, elles présentaient dans les régions montagneuses, des courbes de très faible rayon (3 à 15 mètres) et des déclivités exagérées atteignant 15 % ; les ouvrages essentiellement provisoires, ne permettaient aucun trafic un peu lourd et dense.

L'exécution du programme de 1912 a permis de doter le Tonkin d'un réseau routier répondant à ses besoins économiques.

La plupart des routes du Tonkin convergent vers Hanoi ; la plus importante, la Route Coloniale n° 1, dite route Mandarine, part de la frontière de Chine pour aboutir à celle de Thaïlande, en passant par Hanoi, Huê, Saigon, Phnom-penh.

Les principales autres routes sont la Route Coloniale n° 2, de Hanoi à Hagiang, qui voit ses deux derniers bacs disparaître en 1931, remplacés par des ouvrages en béton armé ; la Route Coloniale n° 3, de Hanoi à Cao-bang ; la Route Coloniale n° 5, de Hanoi à Haiphong par Haiduong ; la Route Coloniale n° 6, de Hanoi à Hoa-binh ; la Route Coloniale n° 18, de Hanoi à Hongay et à Tiên-yên (le tronçon de Mong-dzuong à Tiên-yên a été réalisé ces dernières années).

Toutes ces routes sont reliées entre elles par un réseau de routes provinciales et interprovinciales, particulièrement dense dans le delta. Citons également la Route Coloniale n° 4, route stratégique qui, partant de Moncay, suit la frontière de Chine ; cette route présente encore deux importantes lacunes, entre Tinh-tuc (Cao-bang) et Hagiang et entre Chapa et Lai-chau.

Le réseau des routes du Tonkin atteint en fin 1942, un développement total de 8.750 kilomètres dont 4.690 kilomètres empierrés et 1.360 kilomètres asphaltés. En 1910, époque à laquelle on a commencé à dresser un inventaire sérieux des routes, ce réseau ne mesurait que 2.000 kilomètres dont 618 kilomètres empierrés. Il s'est donc accru en trente et un ans de 6.750 kilomètres soit à raison d'une

moyenne de 218 kilomètres par an ; la progression annuelle des rechargements a été en moyenne de 130 kilomètres.

A signaler en cours de construction actuellement, la liaison du Haut Tonkin avec le Haut Laos par Diên-biên-phu ; la section Tonkin et une vingtaine de kilomètres au delà de la frontière du Laos sont déjà automobiles en saison sèche.

II. — ANNAM

En Annam, seule existait avant 1907 la Route Coloniale n° 1, sous le nom de route Mandarine ; encore ne s'agissait-il que d'une suite de tronçons de chemins provisoires isolés, reliés entre eux par des pistes non accessibles aux véhicules. Des travaux d'aménagements, de rectifications et d'empierrements ont été réalisés sans interruption pour rendre cette route praticable de bout en bout.

Cette route qui longe continuellement la côte, constitue l'artère la plus importante de l'Annam. Sur elle sont venus se greffer des transversales qui font communiquer le littoral avec l'hinterland. Les plus importantes de ces routes sont : la Route Coloniale n° 7 qui s'embranché à Phu-diên, au Nord de Vinh, et se dirige sur le Laos, vers Luang-prabang ; la Route Coloniale n° 8 qui, partant de Vinh, aboutit également au Laos et permet d'accéder à Thakhek en passant par la Route Locale n° 8 du Laos ; la Route Coloniale n° 12 qui, partant de Hatinh, aboutit à Thakhek ; la Route Coloniale n° 9, de Dong-ha à Savannakhet ; la Route Coloniale n° 21, de Ninh-hoa à Ban-méthuot, la Route Coloniale n° 11, de Tour-cham à Dalat.

Depuis quelques années on poursuit activement l'aménagement des Routes Coloniales n° 7 et 12 en routes définitives à caractéristiques modernes répondant à leur importance économique. Des travaux d'aménagement du chemin de service longeant le téléferique Xomcuc-Bannaphao, commencés en 1942 seront particulièrement poussés en 1943 en vue d'obtenir une bonne liaison routière praticable aux véhicules de transports en commun entre la côte et Thakhek.

Par ailleurs, un programme de construction de routes nouvelles de grande envergure est en voie de réalisation :

La Route Coloniale n° 14 du Nœud des Trois-Frontières à Kontum (331 kilomètres) qui sera achevée vers la fin de 1943 ;

La Route Coloniale n° 19, de Pleiku à Stung-treng (250 kilomètres), vers la fin de 1944. Une piste de service est déjà établie ; elle est praticable en saison sèche seulement.

La longueur totale des routes fin 1942 s'élève à 10.381 kilomètres dont 4.127 kilomètres empierrés et 1.237 kilomètres asphaltés. Depuis 1927, 48 kilomètres de route ont été empierrés en moyenne par an.

De plus, un effort considérable a été fait en vue de remplacer les ouvrages provisoires par des ouvrages définitifs. En particulier le nombre de bacs sur la Route Coloniale n° 1 qui s'élevait à 72 en 1900, a été ramené à 23 en 1920. Il n'est plus actuellement que de 5.

III. — COCHINCHINE

Le premier programme d'aménagement de routes en Cochinchine date effectivement de 1880, époque où, sur les propositions du Service des Travaux publics, un programme de réseau routier a été adopté par le Conseil Colonial qui venait d'être créé.

Ce programme comportait la réalisation de 940 kilomètres de routes coloniales et de 2.000 kilomètres de routes d'intérêt local.

A cette époque, la région de l'Est seule possédait quelques chemins ayant une viabilité relativement satisfaisante (chemins de Saigon-Bienhoa, par Thu-duc ; de Saigon à Trang-bang, par Thuan-kiêu et Hoc-mon ; de Cholon à Gocông, par Can-gioc).

En application du programme adopté, la route de Bienhoa fut prolongée jusqu'à Baria ; les routes de Saigon-Mytho et Saigon-Thudaumot furent construites, ainsi que celle de Saigon-Tayninh, qui fut prolongée ensuite en direction de Phnom-penh jusqu'à la frontière de Cochinchine.

En moins de vingt ans, le « Réseau de l'Est » avait atteint un développement de 420 kilomètres en parfait état de viabilité.

La région de l'Est avait été favorisée en raison du petit nombre de cours d'eau qui la sillonnent relativement au nombre de ceux qui traversent dans tous les sens la plaine ouest de la Cochinchine.

Cependant l'idée était lancée et bientôt les provinces de l'Ouest construisirent des routes ou des chemins à une cadence rapide à un tel point que chaque village important est aujourd'hui desservi par une voie plus ou moins carrossable.

Après guère plus d'un demi-siècle d'efforts, le réseau total de la Cochinchine comprend actuellement près de 7.300 kilomètres de routes classées :

- 783 kilomètres de routes coloniales ;
- 1.633 kilomètres de routes locales ;
- 1.778 kilomètres de routes provinciales ;
- 3.042 kilomètres de routes communales ;

50 kilomètres de routes pour le Port de commerce Saigon-Cholon,

dont 1.955 kilomètres de chaussées asphaltées et 4.100 kilomètres empierrées, automobiles toute l'année.

La circulation automobile a pris, depuis 1923 surtout, un développement considérable (20.910 véhicules automobiles étaient inscrits en juin 1942, dont 15.927 voitures de tourisme).

Les principales routes de la Cochinchine sont :

La Route Coloniale n° 1, l'ancienne route Mandarine, qui, traversant l'Indochine du nord au sud, relie quatre capitales de l'Indochine : Hanoi, Hué, Saigon, Phnom-penh. La partie Cochinchine mesure 202 kilomètres ;

La Route Coloniale n° 13, de Saigon à Vientiane, par Ben-cat, Loc-ninh, Kratié et Stung-treng. Partie Cochinchine 145 kilomètres ;

La Route Coloniale n° 15 de Saigon au Cap Saint-Jacques ;

La Route Coloniale n° 20, qui s'embranchement sur la Route Coloniale n° 1 à Dau-giay, traverse le Sông Lagna aux environs de Thanh-son, escalade les contreforts de la chaîne Annamitique entre le Donnaï et le Lagna, passe au col de Blao et rejoint à Djiring la route de Phan-thiêt à Dalat ; elle raccourcit de 100 kilomètres environ la distance séparant Saigon et la Station d'altitude de Dalat par l'ancienne route de Phan-thiêt ;

La Route Coloniale n° 22, qui est la route directe Saigon-Angkor, par Tay-ninh et Kompong-cham. Partie Cochinchine : 77 km. 800.

On peut citer encore :

La Route Locale n° 2, de Saigon à Baria, par Bien-hoa et Xuan-loc, construite en 1916 sur les fonds des Budgets général, local et de l'emprunt de 90 millions de francs, dans le but de faciliter la mise en valeur du plateau des terres-rouges qui s'étend au sud du chemin de fer de Saigon-Nhatrang, entre Xuan-loc et Baria ;

La Route Locale n° 4 qui relie Saigon à Camau (304 kilomètres), en traversant une partie de l'Ouest cochinchinois, passant par Tan-an, Vinh-long, Cantho, Soc-trang et Bac-liêu ;

La Route Locale n° 7, de Saigon à Vinh-long et à Tra-vinh (202 km. 600), qui était déjà empierrée en 1905-1906 ;

La Route Locale n° 8, de Saigon à Hatien par Sadec, Long-xuyên et Rach-gia (338 kilomètres). La section Saigon-Sadec existait déjà en 1891.

Depuis 1937, la construction de trois routes nouvelles est activement poussée :

La Section de la Route Coloniale n° 14, de Dong-xoai à Banméthuot, par le Nœud des

Trois-Frontières (135 kilomètres en construction seront terminés vers la mi 1943) ;

Celle de Camau-Namcan (53 kilomètres) ; et celle de Goquao-Thoibinh-Camau (90 kilomètres), à cheval sur les provinces de Bac-lieu et de Rach-gia.

Lorsque ces deux dernières voies seront terminées, la liaison Cambodge-Sud-Cochinchine sera assurée le long de la zone côtière du golfe de Siam en passant par Hatien-Rachgia-Goquao-Camau et Nam-can. La mise en valeur de cette région peu exploitée en sera accélérée.

IV. — CAMBODGE

En 1907, à l'exception de Kompong-speu qui venait d'être rattaché à Phnom-penh par une route de 35 kilomètres s'embranchant au km. 12 de la route de Kampot, aucun chef-lieu de province n'était relié à la capitale par voie terrestre ; de même, la liaison avec Saigon ne s'effectuait que par voie fluviale ; la longueur totale des routes empierrées atteignait à peine 163 kilomètres.

Comme dans les autres pays de l'Union, de gros efforts ont été consentis pour doter la région de moyens de communication en rapport avec ses besoins économiques.

Le réseau routier du Cambodge comprend principalement :

La Route Coloniale n° 1, qui, venant de Saigon, passe à Phnom-penh et arrive à la frontière de la Thaïlande en longeant la rive sud du Grand Lac.

La Route Coloniale n° 1 bis qui, partant de la R. C. n° 1 à Kompong-luong, va également rejoindre la frontière de Thaïlande au nord du Grand Lac ;

La Route Coloniale n° 17, de Phnom-penh à Hatien, en passant par Kampot et Kompong-trach ;

La Route Coloniale n° 19 qui reliera Stung-treng à Quinhon sur la Côte d'Annam ; les travaux en cours seront terminés, empierrement compris, vers le milieu de 1944. Cette route en cours de construction sera reliée ultérieurement à la grande rocade intérieure venant de Hatinh.

La Route Coloniale n° 22 de Saigon à Kompong-thom par Tay-ninh ;

Enfin la Route Coloniale n° 13, de Saigon à Vientiane, par Snoul, Kratié et Stung-treng ; le tronçon de cette route situé au nord de Kratié, entrepris d'urgence en 1935 pour déboucher le Laos par le Sud, a été livré à la circulation le 15 avril 1937 avec sa chaussée de 3 mètres et tous ses ouvrages d'art ; 167 kilomètres de route ont donc été construits en deux ans.

Au total, la longueur des routes empierrées du Cambodge atteignait 3.239 kilomètres en 1939. La progression depuis 1907 est donc en moyenne de 96 kilomètres par an.

La longueur des routes asphaltées atteint 1.130 kilomètres.

V. — LAOS

Jusqu'en 1926, le Laos était resté entièrement tributaire du Mékong pour ses relations avec le monde extérieur ; cette voie de communication était d'ailleurs particulièrement malaisée en raison des chutes et des rapides rencontrés entre Kratié et Luang-prabang coupant le fleuve en tronçons exigeant des bateaux de divers types et imposant de nombreux transbordements.

La première route qui devait unir le Laos à la côte d'Annam, la route de Dong-ha à Savannakhet, longue de 328 kilomètres, voyait sa plate-forme achevée en 1926.

Les autres routes du Laos ne furent ensuite pendant longtemps que de mauvaises pistes qui reliaient quelques centres entre eux ou donnaient un débouché précaire vers la côte.

Les plus importantes étaient la Route Coloniale n° 7, de Phu-dien-Vinh à Xieng-khouang, et la Route Coloniale n° 8 (à laquelle fait suite la Route Locale n° 8) qui reliait Thakhek à Vinh en saison sèche.

Les années 1934 et 1935 marquent un tournant décisif dans l'histoire routier du Laos. Prévoyant deux ans plus tard l'expiration de la concession de la Compagnie Saigonnaise de Navigation et de Transports, le Gouverneur Général Robin voulut être en situation d'échapper aux onéreuses subventions du service fluvial, de pouvoir assurer sur les parcours essentiels un trafic routier.

La Route Coloniale n° 13, partant de Saigon et qui s'arrêtait à Kratié, fut prolongée en route définitive jusqu'à Paksé (400 kilomètres assurant ainsi le déblocage du sud du Laos : Bassac et Bolovens).

Plus au nord, la Route Coloniale n° 13 fut construite de Savannakhet à Thakhek (100 kilomètres) et de Vientiane à Paksane (150 kilomètres) permettant ainsi l'organisation d'un service rapide de voyageurs de la côte d'Annam sur Vientiane, grâce à l'utilisation des parcours routiers Dongha-Thakhek et Paksane-Vientiane.

Enfin la construction de la Route Coloniale n° 12 (faisant suite au téléférique) entre Ban-naphao et Thakhek (130 kilomètres) permettait l'acheminement des marchandises, la plus grande partie de l'année, de Vinh à Thakhek.

En 1937, cet effort important était achevé en première phase. Il fut depuis poursuivi avec continuité (mise à l'abri des submersions exceptionnelles, renforcement d'ouvrages, etc...)

Parallèlement, on prolongeait jusqu'à Luang-prabang, la Route Coloniale n° 7 qui s'arrêtait à Xieng-khouang, tandis que des travaux étaient entrepris pour améliorer le profil et le tracé tourmentés de cette route.

De Vientiane on travaillait également sur le tracé de la Route Coloniale n° 13, en direction de Luang-prabang.

Sur le tracé de la Route Coloniale n° 13 de Saigon à Luang-prabang, il restait cependant encore trois grandes césures : entre Paksé et Savannakhet (240 kilomètres), entre Thakhek et Paksane (250 kilomètres), entre le nord de Vientiane (Dendin) et la Route Coloniale n° 7 vers Luang-prabang (Phou-khoun), soit 40 kilomètres de région très montagneuse. Les travaux entrepris en 1939 sur Savannakhet-Paksé, poursuivis malgré la guerre et les difficultés de tous ordres, furent achevés en 1941. Thakhek était relié en toutes saisons à Saigon par une route de 900 kilomètres de long.

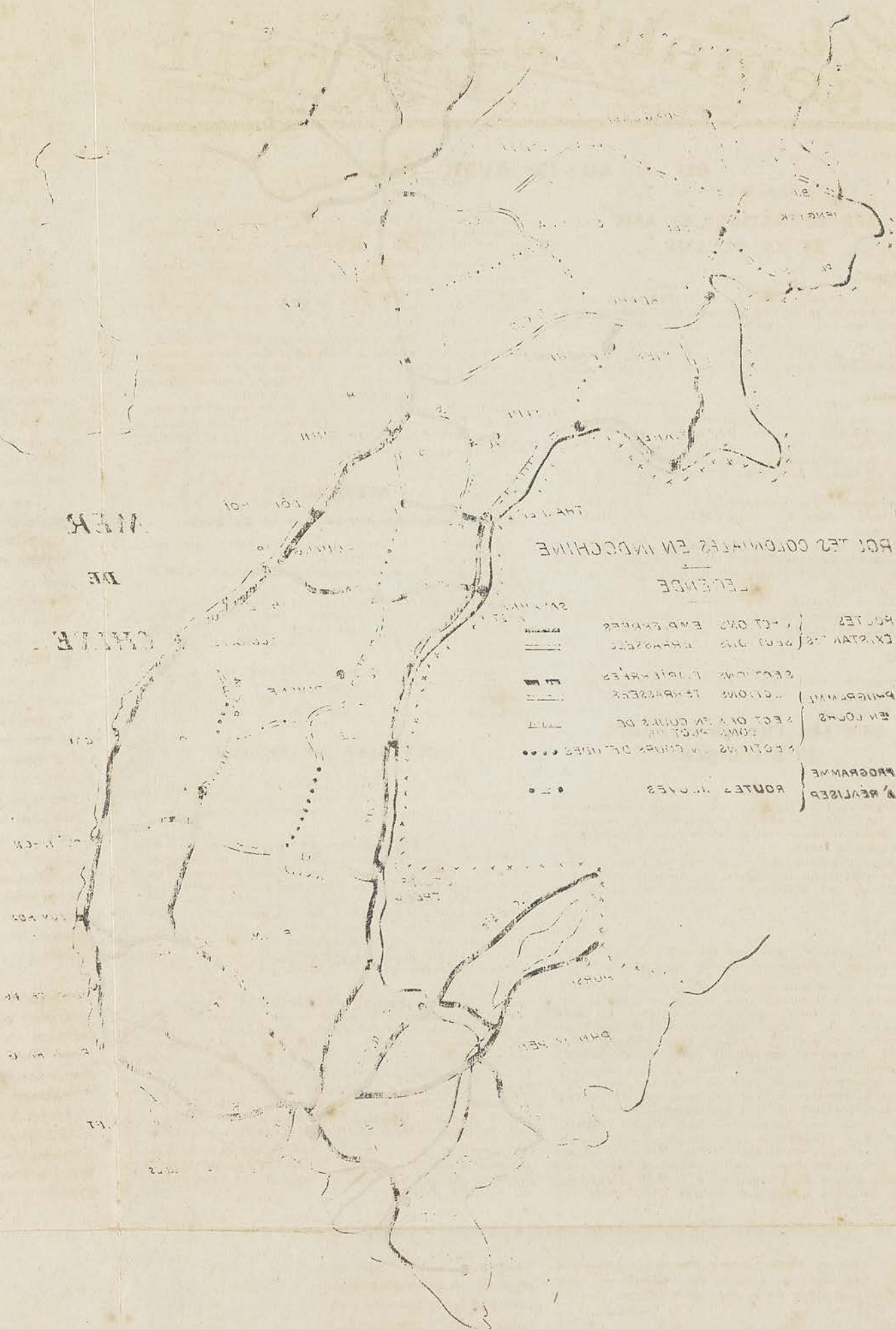
Les travaux de la liaison de saison sèche de Vientiane à Luang-prabang, furent entrepris en 1940 et achevés en 1942, malgré des difficultés plus grandes encore. La dernière section Phoukhoun-Muong-Kassi fut inaugurée par l'Amiral Decoux, Gouverneur Général de l'Indochine, en mars 1942.

Enfin les travaux de la dernière coupure : Thakhek-Paksane viennent d'être inaugurés par l'Amiral Decoux ces jours-ci (1).

Il faut enfin signaler que parallèlement à la Route Mandarine longeant la côte et à la Route Coloniale n° 13 suivant la vallée du Mékong, les travaux de construction d'une route à tracé intérieur ont été entrepris en 1939. Les événements n'ont permis de réaliser jusqu'ici que le chaînon essentiel de cette route, la section de Muong-phine (sur la route de Dongha à Savannakhet) à Saravane ; ce tronçon permettra dès l'année prochaine des relations plus courtes et faciles en toute saison entre Paksé, les Bolovens et la côte d'Annam.

On peut se rendre compte par ces quelques lignes de l'effort considérable, qui s'est poursuivi au cours de ces dernières années pour arracher le Laos à son isolement et l'on peut mesurer les progrès accomplis dans ce domaine depuis 1934.

(1) La carte ci-jointe, établie au début de l'année, n'en tient pas compte. Nos lecteurs voudront bien considérer le tronçon Thakhek-Paksane comme terrassé.



La semaine DANS LE MONDE

DU 6 AU 13 AVRIL 1943

LES OPÉRATIONS EN ASIE ET EN OCÉANIE

Pacifique.

L'aviation navale japonaise a attaqué avec succès, le 7 avril au large de l'île Florida, dans l'archipel des Salomon, un convoi américain qui se dirigeait vers le Sud.

15 navires de guerre et de transport ont été coulés ou endommagés, 37 avions d'escorte ont été abattus.

Birmanie.

Les forces impériales nippones opérant en Birmanie méridionale viennent d'effectuer une nouvelle avance. Après avoir traversé, le 22 mars, le fleuve Mayu, elles ont encerclé deux divisions indo-britanniques et occupé les villes d'Atetanaura et de Ate-kyang-Daung.

Les Anglais, qui reconnaissent leur insuccès, ont été refoulés dans la région Maungdaw-Buthidaung sur les confins indo-birmans.

De leur côté, les forces thaïlandaises ont repoussé les troupes alliées dans les Etats Shans, sur la frontière birmano-thaïlandaise, en un point situé à l'est de Nanyanwung.

L'aviation japonaise a été très active dans l'est des Indes. Des raids efficaces ont été renouvelés sur les régions de Maungdaw et Feni dans le Bengale.

Chine.

Le 3 avril, Chungking a été bombardé par l'aviation japonaise.

SUR LES FRONTS D'EUROPE ET D'AFRIQUE

Russie.

Le dégel continuant à entraver toute opération de grande envergure, seules des activités de patrouille et de reconnaissance ont eu lieu dans les différents secteurs de ce front.

Des concentrations de troupes allemandes ont lieu dans le secteur de Leningrad et, de part et d'autre, on continue des préparatifs en vue de prochaines grandes offensives.

Tunisie.

Sur l'ensemble de ce front, les combats continuent à se dérouler à l'avantage des troupes alliées.

— Dans le secteur méridional, les troupes de la VIII^e Armée britannique ont repris le 7 avril leur avance vers le nord après avoir enfoncé les nouvelles lignes de défense du maréchal Rommel, situées entre le Chott El Fedjadj et la côte, au nord d'Oudref. Déployant également leurs forces vers le nord-ouest, elles ont opéré leur jonction avec les troupes américaines du général Patton, à une trentaine de kilomètres à l'est d'El Guettar, renforçant ainsi considérablement leur puissance offensive.

Le 8 avril, les Américains ont atteint Méheri-Zebbeus, à 8 kilomètres au nord de Maknassy. Le 9 avril, les villes de Cekhira et de Meharès, situées sur la côte à mi-chemin entre Gabès et Sfax, ainsi que Mezzouna, à 25 kilomètres à l'est de Maknassy, ont été occupées à quelques heures d'intervalle.

Le 10 avril, Sfax fut évacuée à son tour par les forces de l'Axe et le 11, enfin, les Britanniques atteignaient la Hencha, à 75 kilomètres de Sousse.

— Dans le secteur central, les troupes franco-américaines ont également déclenché une puissante attaque en direction du nord-est et du sud-est sur l'important centre routier de Kairouan, qui a été occupé le 12 avril.

— Dans le secteur septentrional, la I^{re} Armée britannique s'est jointe à l'offensive des autres armées alliées en attaquant dans le secteur de Medjez-El-Bab ainsi qu'en direction de Mateur, respectivement au nord-ouest et au sud-ouest de Tunis.

Toutefois, suivant les ordres de Rommel, les troupes de l'Axe ont réussi jusqu'ici à éviter tous les mouvements d'encerclement et à se replier avec le minimum de pertes.

ALLEMAGNE

Nouvelle entrevue du Führer et du Duce.

Le Führer et le Duce se sont rencontrés une nouvelle fois du 7 au 10 avril.

Deux points particulièrement importants ont été examinés :

Mener la guerre en engageant intégralement toutes les énergies jusqu'à la victoire définitive et l'élimination complète de tout danger futur qui puisse menacer à l'ouest ou à l'est l'espace européen et africain ;

Assurer une paix en Europe, garantissant la collaboration de tous les peuples sur la base de leurs intérêts communs et partant à une équitable répartition des ressources économiques du monde.

NOUVELLES DE FRANCE

8 avril. — Après avoir bombardé la banlieue parisienne (380 morts, 519 blessés !), l'aviation anglo-américaine s'acharne sur Saint-Brieuc, Abbeville et Brest.

— A l'issue d'un déjeuner en l'honneur de la revue *L'économie contemporaine*, le directeur, M. Dauphin-Meunier, a rappelé l'œuvre considérable entreprise par le Gouvernement depuis deux ans et demi pour permettre à l'industrie française, au milieu des difficultés sans cesse présentes, de maintenir la vie économique du pays et d'acquiescer sur le plan technique et social une forme d'organisation qui permettra, lors du retour à la vie normale, de conserver à la France la place qui lui revient parmi les grandes nations.

— Un jeune chimiste du Roussillon vient de découvrir un procédé de déshydratage des abricots qui permet de les conserver et de les exporter. Le Roussillon deviendra, grâce à ce procédé, une Californie française.

— La définition de la communauté sociale « Famille » se précise : on signale diverses mesures prises pour lui donner sa physionomie réelle de « personne morale » distincte et supérieure aux individus qui la composent. L'institution familiale s'organise.

9 avril. — Le Garde des Sceaux annonce le renforcement des dispositions législatives permettant de traduire devant le tribunal spécial les malfaiteurs du marché noir.

— On annonce la mort de l'acteur de cinéma Harry Baur.

10 avril. — Les vacances scolaires sont avancées pour mettre à la disposition du ministre de l'Agriculture et du Ravitaillement une main-d'œuvre scolaire supplémentaire.

— Mort de Alexandre Millerand.

11 avril. — On annonce à Tulle une exposition de la famille française : un film sur la famille dans la nation sera passé.

— Le Maréchal reçoit les maires de l'Est. « Sur notre vieille terre de l'Est, leur dit-il, notre pays a toujours trouvé ses modèles. C'est là qu'il a toujours recruté ses meilleurs combattants ». On signale le magnifique conduite du maire de Chambley, du département de la Meurthe-et-Moselle. Blessé le 14 juin 1940, son fils tué, sa femme et son fils blessés à ses côtés, M. Velier gagna la mairie détruite, où il continua à exercer ses fonctions, forçant l'admiration de ses concitoyens par son calme et son courage. Avant d'épingler la Croix d'honneur sur sa veste, le Maréchal dit au maire : « Plus que tout autre, vous avez le droit de la porter ».

— Thierry Maulnier précise dans un article paru dans *Candide* le lien de solidarité qui doit unir tous les Français. « Il n'y a de collectivité forte, précise-t-il, que là où l'existence même de la collectivité est ressentie par chacun comme le premier des liens, comme la condition à priori de l'existence individuelle. »

A nos lecteurs

Pour vous permettre de mieux suivre les opérations, nous avons inséré dans ce numéro une carte de la Russie du Nord-Ouest que nous avons fait établir à votre intention.

REVUE DE LA PRESSE INDOCHINOISE

Marine et Colonies.

La France affirme son entière liberté de reconstituer sa Marine et son Empire. Il ne faut voir dans la réforme poursuivie aucun abandon ou aucun renoncement de notre pays sur le plan impérial.

L'auteur rappelle à ce propos, fort judicieusement, qu'à l'origine et jusqu'au III^e Empire Marine et Colonies furent presque des entités synonymes, moralement elles le sont restées. D'instinct le marin, et aussi le soldat de marine qui aujourd'hui encore porte l'Ancre à son écusson, sont des coloniaux. C'est par la mer que furent abordés les rivages nouveaux et découvertes les terres inconnues.

Au long des siècles, aussi loin que l'on remonte, d'Henri IV à Colbert et à Louis XV, toujours cette association fut admise comme la plus juste, la plus naturelle, la plus logique. Et ce ne fut, certes, point la faute des Suffren, des Duquesne, des Tourville, impitoyables adversaires de l'Anglais, si de vastes et fertiles territoires nous furent enlevés.

Ce retour aux traditions est une nécessité découlant d'événements exceptionnels. Gardons donc notre foi et notre espoir. C'est le Maréchal qui nous le demande.

(L'IMPARTIAL du 6 avril 1943.)

Pour une conception plus sociale de l'existence.

La France d'aujourd'hui a renoncé aux billevesées « humanitaires », mais elle veut, par contre, être réellement humaine, au sens le plus noble de ce mot. La division en castes, où la richesse jouait le rôle déterminant, doit disparaître : c'est en cela que (ainsi que l'a déclaré sans ambages le Chef du Gouvernement), la Révolution Nationale est, en même temps, profondément socialiste.

Aujourd'hui le politique et le moraliste ont renoncé au dogme absurde et funeste de l'égalité des hommes et de l'égalité des peuples. Mais il serait aussi absurde et funeste de sombrer par réaction dans le contraire, et d'établir des classifications là où la réalité ne reconnaît que des différences.

A l'intérieur du pays, il ne s'agit point d'établir des castes sociales, mais au contraire de permettre à chacun de donner entièrement sa mesure, de permettre, dans chaque personne, l'épanouissement des parties les plus hautes de l'esprit humain, celles par lesquelles au-dessus des différences sociales et d'éducation chaque homme se sent véritablement le frère d'un autre homme.

(ACTION du 7 avril 1943.)

Jobards and Co limited.

Dans un article d'une ironie cruellement impitoyable, Jacques Aymabé raille, dans *l'Impartial*, les croyants *perinde ac cadaver* de la Radio.

M. Népomucène Oreillard a des principes. Il se proclame du reste avec quelque fierté le fils spirituel de Voltaire et l'héritier intellectuel de Descartes. C'est pourquoi il fait bénéficier du doute systématique tout ce qu'il ne peut contrôler de ses propres yeux. En bref, et pour parler le langage du temps, M. Oreillard est un monsieur auquel on ne la fait pas. C'est un sceptique professionnel, et il s'en flatte.

M. Oreillard est un affranchi, un dur, un S. S. de l'athéisme. Comme il le souligne avec complaisance, c'est un réaliste.

Mais, pour son malheur, M. Oreillard a jadis acheté un poste de T. S. F. A cette époque il n'ambitionnait que de capter un peu de musique, et les si amusantes causeries de Saint-Granier, père immortel de la Famille Duranton et autres spirituelles drôleries. Que les temps ont changé !...

M. Oreillard n'a plus aujourd'hui que sarcasmes à l'égard de ses anciennes prédilections radiophoniques. Il lui faut désormais du solide, du substantiel. Et où le trouverait-il, je le demande, sinon en écoutant cette radio anglaise, si bien informée, si au courant de tout et qui rivalise avec Geneviève Tabouis pour les révélations intimes sur les grands de ce monde ?

Nul ne l'ignore, les *speakers* de la B. B. C. n'ont pas de rivaux pour se couler dans le tiroir de la table de chevet de Mussolini ou se draper dans les rideaux du cabinet de travail du Führer. Grâce à quoi ils ne

perdent pas une miette des conversations ultra-sécrètes que ces illustres personnages ont avec leurs familiers.

La radio anglo-saxonne sait tout, voit tout, entend tout : M. Oreillard salue en elle l'Argus des temps nouveaux. Aussi manie-t-il les boutons de son poste comme un célébrant manipule les objets du culte. L'œil à demi-clos, la lèvre gourmande, ses traits exprimant l'attente, que dis-je, la certitude du plaisir proche, M. Oreillard s'apprête à capter les secrets d'Etat, ceux des Chancelleries et tous les autres secrets dont se privent les pauvres ignorants qui ne songent pas à recueillir la manne verbale fabriquée à Londres.

Le fatidique « Ici Londres... » par quoi commencent les speakers lui remémore invinciblement les premiers mots des offices divins qu'il suivait aux jours lointains de sa pieuse jeunesse. Introïbo ad altare dei, murmurerait-il presque. Et comme on le comprend ! Car grâce à sa passion des ondes M. Oreillard s'est dépouillé de son vilain scepticisme d'antan. L'incroyant irréductible du passé fait pénitence.

Maintenant il sait, il voit, il croit, il est désabusé. Sa foi ressemble à celle des petits enfants, et des

petits enfants aussi il a la candeur touchante. Lui qui s'enorgueillissait de manger de la viande le vendredi-saint, lui qui rendait des points à Saint Thomas, il est devenu le jobard intégral, celui auquel on peut tout faire avaler. Plus c'est invraisemblable, et plus M. Oreillard exulte. On lui commande de se réjouir du massacre des femmes et des enfants français, il s'en congratule hautement.

On lui explique que la France sera d'autant plus prospère qu'on aura détruit toutes ses usines, tous ses ponts, toutes ses voies ferrées, toutes ses villes, il en hennit d'enthousiasme. Quant à l'Empire, puisqu'on l'assure que c'est pour mieux nous le conserver qu'on a commencé par le prendre, pourquoi aurait-il le mauvais goût d'en douter ?

Grâce à son directeur de conscience à huit lampes superhétérodyne, M. Oreillard a réponse à tout.

A la première occasion favorable, il conviendra de le proposer pour la Médaille d'Or de la Crédulité. Nous sommes sûrs que M. Baron, de New-Delhi, se fera un plaisir de la lui remettre, avec un ruban aux couleurs de l'Union Jack, naturellement. Il l'aura bien gagnée.

(IMPARTIAL du 5 avril 1943.)

LA VIE INDOCHINOISE

Du 5 au 12 avril 1943.

LUNDI 5

Hanoi. — L'Amiral et M^{me} Jean Decoux donnent un dîner en l'honneur de la Mission Japonaise, et de quelques personnalités de passage à Hanoi.

Hanoi. — A LA FACULTÉ DE DROIT. — Par télégramme d'Etat, la Faculté de droit de Hanoi a été avisée des mouvements du tableau métropolitain qui intéressent quelques-uns de ses membres :

1° M. Camerlynck, professeur titulaire de la Faculté de droit de Grenoble, directeur de la Faculté de droit de Hanoi, a été promu à la 3^e classe ;

2° Par arrêtés des 31 janvier 1942 et 15 février 1943, MM. Guillien et Comby, professeurs à la Faculté de droit de Hanoi, ont reçu le titre de professeurs sans chaire près la Faculté de droit de Montpellier pour compter respectivement du 1^{er} janvier 1942 et 1^{er} janvier 1943 ;

3° Par décret du 19 juin 1942, M. Khérian, professeur à la Faculté de droit de Hanoi, a été dispensé de la condition de nationalité originaire ;

4° A la suite du concours d'agrégation de 1942, MM. Ladreit de La Charrière (Droit public) et Sirol (Economie politique) ont été institués Agrégés des Facultés de droit et désignés pour servir à la Faculté de droit de Hanoi.

Il nous paraît réconfortant de savoir ainsi que les incertitudes, les graves difficultés qui pèsent sur l'Etat Français n'altèrent pas la continuité de la vie administrative et universitaire. Le patrimoine culturel de la France doit rester au-dessus de la mêlée. Ces nominations prouvent l'attention que le Gouvernement porte à l'action de notre jeune Faculté indochinoise.

MERCREDI 7

Hanoi. — La Presse publie le message adressé par l'Amiral Bléhaut à l'Amiral Decoux en réponse au message personnel de ce dernier.

JEUDI 8

Hanoi. — L'Amiral Decoux quitte Hanoi par train spécial, à 7 heures et demie du soir,

VENDREDI 9

Paksane. — Quittant son train spécial à Xom-cuc, l'Amiral Decoux prend la route en direction de Thakhek, et est accueilli à Nhommarat par le Résident Supérieur au Laos.

Après avoir examiné le pont en construction sur la Nam-Hin-Boun, le Gouverneur Général, coupant le ruban symbolique, ouvre la piste qui achève la liaison Thakhek-Paksane, et dont la réalisation reliera Saïgon à Luang-prabang par une voie directe de 1.600 kilomètres.

Long lui-même de 125 kilomètres, ce tronçon a été construit en quatre mois grâce à la main-d'œuvre laotienne, qui a fourni 125.000 journées de travail sur les 180.000 journées de travail totales.

Saïgon. — S. E. Kenkishi Yoshizawa, Ambassadeur du Japon en Indochine, arrive à Saïgon.

SAMEDI 10

Vientiane. — Après avoir passé la nuit à Paksane, l'Amiral Decoux arrive à Vientiane à 9 h. 30, venant de Paksane. S. M. Sisavang Vong, de passage dans cette ville, lui rend visite ; l'Amiral lui rend peu après cette visite, s'entretenant longuement avec S. A. R. Tiao Phetsarath, et plusieurs dignitaires du royaume.

Après qu'a eu lieu la présentation des fonctionnaires et notables, l'Amiral est l'hôte à déjeuner de S. M. Sisavang Vong, et assiste dans l'après-midi, au stade, à une remarquable démonstration de Jeunesse.

L'Amiral Decoux se rend ensuite, en l'hôtel de la Résidence Supérieure, au bassin organisé en son honneur, puis reçoit, en fin de journée, M. Loubet, Résident-Maire de Vientiane, et M. Rochet, Chef du Service local de l'Enseignement.

Dans la soirée, l'Amiral assiste à une splendide fête de nuit réalisée par la jeune troupe du théâtre Lao rénové.

Le spectacle se profile sur le magnifique décor de la Pagode Vat Phrakeo, récemment restaurée, qu'illuminent des milliers de torches, pendant que de puissants projecteurs en mettent en valeur la symbolique harmonie.

A l'issue du spectacle, l'Amiral tient à féliciter M. Rochet, animateur de cette soirée, et les artistes qui l'ont réalisée.

DIMANCHE 11

Paksane. — Après le défilé des troupes, l'Amiral Decoux inaugure le nouveau hall de l'Information et la maison Sports-Jeunesse, que lui présente M. Coville, chef local de l'I. P. P. L'Amiral inspecte ensuite l'hôpital, gagne la pagode Wat Sisaket, où il s'entretient avec le chef des bonzes de Vientiane, et se rend au Collège Pavie, où l'attendaient M. Rochet, chef du Service local de l'Enseignement, et M. Lebas, directeur du Collège; s'arrêtant longuement dans cet établissement, il réunit les professeurs pour leur marquer l'intérêt particulier qu'il porte à cet établissement, qui prépare les élites chargées d'accomplir la Rénovation laotienne. Après avoir enfin visité le camp des « Chasseurs laotiens », nouvelle unité de création récente, l'Amiral rentre à la Résidence supérieure où il donne, en fin de matinée, plusieurs audiences.

L'Amiral Decoux repart dans l'après-midi pour Paksane où il arrive vers 18 heures.

Saigon. — S. E. Kenkishi Yoshizawa prend le train pour Hanoi, à 7 heures du soir.

LUNDI 12

Hanoi. — La Presse publie le texte des messages adressés, à l'occasion de la nouvelle année bouddhique, par le Gouverneur Général à LL. MM. Norodom Sihanouk et Sisavang Vong.

La Presse annonce une modification à l'horaire de la Voix de la France, à compter du 15 avril :

1^{re} de 8 heures à 9 h. 30 (heure d'Indochine), sur 31 m. 19 ;

2^{de} de 21 h. 15 à 23 heures (heure d'Indochine), sur 19 m. 68.

Du 16 au 30 avril 1943

Écoutez RADIO-SAIGON.

Vendredi 16. — 12 h. 20 : Chansons d'amour ; — 17 h. 35 : Musique de danse ; — 19 h. 45 : *La vie quotidienne annamite* ; — 20 h. 15 : *Le Coffret à musique* ; — 21 heures : Les disques que vous aimez ; — 21 h. 15 : *Essai d'un portrait de Richelieu*.

Samedi 17. — 12 h. 20 : Orgue de cinéma ; — 17 h. 35 : *Marseille, la jolie* ; — 19 h. 45 : Chronique d'actualité ; — 20 h. 20 : *Un Tour au Cabaret* ; — 21 h. 15 : Des nouvelles de France.

Dimanche 18. — 12 h. 20 : Musique ancienne et religieuse ; — 17 h. 35 : Extrait de *Paillasse* ; — 19 h. 45 : *Carême 1943* ; — 20 h. 15 : *La Damnation de Faust* ; — 21 heures : Musique de danse.

Lundi 19. — 12 h. 20 : Mélodies de Messenger et Déodat de Séverac ; — 17 h. 35 : Piano syncopé ; — 19 h. 45 : Documents scientifiques ; — 20 h. 15 : La Semaine de Radio-Saigon ; — 20 h. 20 : Quelques bons disques ; — 20 h. 50 et 21 h. 05 : Concert classique.

Mardi 20. — 12 h. 20 : Danses et chansons autour du monde ; — 17 h. 35 : Sérénades et chansons ; — 19 h. 45 : *L'élevage et le ravitaillement* ; — 20 h. 15 : *Le Message du Jour* ; — 20 h. 25 : *M. Lê-van-Tuc, mandarin de 5^e classe en retraite et sa famille* ; — 21 heures : La Valse.

Mercredi 21. — 12 h. 20 : Musique légère ; — 17 h. 35 : Chansons par Bordas et Andréany ; — 19 h. 45 : *Le quart d'heure des enfants* ; — 20 h. 15 : Concert, par M^{me} Leroy-Pollet et M^{lle} Sempé ; — 20 h. 50 : Des nouvelles de France ; — 21 heures : Un peu de gaieté.

Jeudi 22. — 12 h. 15 : *La Minute des Jeunes* ; — 12 h. 20 : Musique militaire ; — 17 h. 35 : Musique variée ; — 19 h. 45 : *Carême 1943* ; — 20 h. 15 : *Le Dieu Vivant*.

Vendredi 23. — 12 h. 20 : Concert classique ; — 17 h. 35 : Musique religieuse ; — 19 h. 45 : *Colline vous parle* ; — 20 h. 15 : *Le Dieu Vivant* (suite) ; — 21 heures : *Le Coffret à Musique*.

Samedi 24. — 12 h. 20 : Piano syncopé ; — 17 h. 35 : Mélodies de Debussy et Chabrier ; — 19 h. 45 : Chronique d'actualité ; — 20 h. 15 : *Un Tour au Cabaret* ; — 21 heures : Les disques que vous aimez ; — 21 h. 15 : Des nouvelles de France.

Dimanche 25. — 12 h. 20 : Musique de danse ; — 17 h. 35 : Concert classique ; — 19 h. 45 : *Causerie* du R. P. Parrel ; — 20 h. 15 : *La Damnation de Faust*.

Lundi 26. — 12 h. 20 : Musique légère ; — 16 h. 35 : Emission spéciale à destination de Radio-Tokyo ; — 17 h. 35 : Musique variée ; — 19 h. 45 : Documents scientifiques ; — 20 h. 15 : La Semaine de Radio-Saigon ; — 20 h. 20 : Quelques bons disques ; — 20 h. 50 et 21 h. 05 : Concert classique.

Mardi 27. — 12 h. 20 : Vieilles mélodies ; — 17 h. 35 : Du Gounod, du Gretchaninow ; — 19 h. 45 : Chronique d'actualité ; — 20 h. 15 : *Le Message du Jour* ; — 20 h. 25 : *Comment on devient fermière en Cochinchine* ; — 21 heures : La Mélodie française.

Mercredi 28. — 12 h. 20 : Musique de danse ; — 17 h. 35 : Orgue de cinéma ; — 19 h. 45 : Pour les enfants ; — 20 h. 15 : Concert, par l'orchestre de chambre de Radio-Saigon.

Jeudi 29. — 12 h. 15 : *Minute des Jeunes* ; — 12 h. 20 : Musique militaire ; — 17 h. 35 : Chansons d'Alibert ; — 19 h. 45 : Chronique d'actualité ; — 20 h. 15 : Théâtre : *Jean de la Lune*, pièces de Marcel Achard, avec M^{mes} Escher et Georges Croizet.

Vendredi 30. — 12 h. 20 : De belles voix d'hommes ; — 17 h. 35 : Musique militaire ; — 19 h. 45 : *La vie quotidienne annamite* ; — 20 h. 15 : *Le Coffret à musique* ; — 21 heures : Les disques que vous aimez ; — 21 h. 15 : *Un épisode historique sous Louis XIII*.

Naissances, Mariages, Décès...

NAISSANCES

TONKIN

JEAN-PAUL-MARCEL-AMAURY, fils de M. Pierre-Jean-Marie-Léon Frézouls et de M^{me}, née Mignard (5 avril 1943).

MARIE-THÉRÈSE-ANNE-MARTINE, fille de M. Miguel-Joaquim de Pereyra et de M^{me}, née Anne Douguet (6 avril 1943).

HENRI-FRANÇOIS, fils de M. Paul-Jean Giannantonio et de M^{me}, née Germaine Mai (7 avril 1943).

MICHEL-CLAUDE, fils de M. Albert-Ferdinand Robert et de M^{me}, née Antoinette Muller (7 avril 1943).

ANDRÉE-PAULETTE-MARIE-FRANCE, fille de M. et de M^{me} Voskressenky (9 avril 1943).

JEAN-MARCEL-HENRI, fils de M. Abel-Marcel Ruinaut et de M^{me}, née Yvonne-Reine-Marie-Louise Camuzet (9 avril 1943).

COCHINCHINE

FRANÇOISE-HAMON-CORBINEAU (29 mars 1943).

GENEVIÈVE-BLANCHE-JULIETTE, fille de M. et de M^{me} Jean Ober (3 avril 1943).

DANIEL, fils de M. et de M. Lucien Vaille (4 avril 1943).

FIANÇAILLES

TONKIN

M. MICHEL-EUGÈNE LORIZON avec M^{lle} DENISE-RAYMONDE-GINETTE GÉHIN.

M. PAUL DELORME avec M^{lle} MARGUERITE ROSARIO, Villa Garcia.

M. RAOUL-JOSEPH-LOUIS TOUTAIN avec M^{me} MARGUERITE-HÉLÈNE JOUIN.

M. PAUL-YVES-ARISTIDE MARTINEAU avec M^{lle} ANDRÉE-LOUISE CAPARROS.

M. CHARLES-LOUIS-ALBERT CHANTEMERLE avec
M^{lle} LOUISE-AUGUSTINE AURILLAC.
M. HENRI-LOUIS YAQUEL avec M^{lle} NINA IÉROMINA.

COCHINCHINE

M. JOSEPH DIRMANADEN avec M^{lle} TRAN-THI-HOACH.
M. PAUL APPIETTO avec M^{lle} SUZANNE CHEVRIER.

MARIAGES.

TONKIN

M. GEORGES MIGNON avec M^{lle} CHARLOTTE DUERREN
(10 avril 1943).
M. E. JOUANDEAU avec M^{lle} GABRIELLE ROMANO
(10 avril 1943).
M. YVES-LOUIS-MARIE LE BASQUE avec M^{lle} GERMAINE-
SUZANNE RAYNAUD (8 avril 1943).

COCHINCHINE

M. NGUYEN-NGOC-CHON avec M^{lle} HUYNH-THI-KIM-ANH
(25 mars 1943).

DÉCÈS.

TONKIN

M. TRINH-VAN-DUONG dit TRINH-PHUC-LOI (10 avril
1943).

COCHINCHINE

YVES-MARIE, fils de M. et de M^{me} André Loupy
(4 avril 1943).
GASPARD-RAYMOND HENRI, fils de M. et de M^{me} An-
toine Aroule (5 avril 1943).
M. EMILE PENNE (3 avril 1943).
M. LOUIS-RENÉ AUTRET (4 avril 1943).

A NOS LECTEURS

Quelques-uns de nos lecteurs, par inad-
vertance, ont omis de nous régler les factu-
res d'abonnement ou de réabonnement que
nous leur avons envoyées.

Nous nous trouvons dans l'obligation,
lorsqu'ils n'ont pas signifié leur désabonne-
ment, de leur envoyer un recouvrement
postal, comportant 0\$75 de frais. Nous
espérons qu'ils ne s'en formaliseront pas
et réserveront bon accueil à ce dernier.



~ F. L..., à Saigon. — Vous nous dites que vous aimeriez que notre courrier des lecteurs soit plus « conséquent ». Certes, le Courrier de la revue est abondant. Mais nous ne pouvons tout de même pas, pour vous faire plaisir, inventer des réponses fictives ! Un seul moyen de vous satisfaire : que tous les lecteurs nous écrivent davantage. Nous accueillons toutes les suggestions et critiques et nous savons faire front aux injures.

~ G. G..., à Hué. — « Nos éditoriaux sur la Révolution Nationale vous énervent », cher lecteur ! Nous en sommes marris. Ne reculant devant aucun sacrifice et en dépit de la concurrence déloyale que nous faisons à la Faculté, nous vous donnons une recette très simple pour éviter semblable malaise : ne les lisez pas.

Quant à nous, qui croyons à la Révolution Nationale, et ce malgré votre lettre (qui, soit dit en passant, sent une curieuse et désagréable odeur de renfermé, nous allions dire une odeur de Loge !), nous continuerons à les écrire.

~ N. V. N..., à Vinh. — Oui, cher lecteur, la correction des concours Alexandre-de-Rhodes et Gia-Long avance. Quitte à être indiscrets, nous pouvons vous dire que jusqu'à maintenant le jury n'a pas trouvé de chef-d'œuvre. C'est même en général bien mauvais, nous a confié un membre du jury.

Les Annamites ne sauraient-ils pas écrire leur langue ? Que ceux qui ont à cœur la défense et l'illustration du Quôc-ngu participent aux concours 1944, car si les manuscrits des concours 1943 se révèlent trop médiocres, il n'y aura pas de prix, et cela tournera à la confusion de l'élite intellectuelle du Viêt-Nam ».

~ A. P..., Ninh-hoa. — Nous vous remercions de vos éloges, cher lecteur, mais nous ne songeons pas insérer dans la revue d'échos sportifs. Une revue indochinoise est entièrement consacrée aux sports et nous ne voudrions pas lui faire concurrence.

~ L. B..., Hanoi. — Vous manifestez votre indignation parce que nous vous avons envoyé un recouvrement postal. Eh bien, notre administrateur s'indigne parce que vous n'avez pas réglé votre abonnement depuis cinq mois, malgré la facture de rappel que vous aviez reçue. Nous sommes quittes, n'est-ce pas ?

~ P. T. N..., Hanoi. — Nous avons bien reçu votre essai. Malgré l'intérêt de savoir si les étudiants doivent ou non porter un uniforme, nous préférons ne pas entamer de polémique sur ce sujet, car la question est controversée et au demeurant, soit dit sans vous offenser, assez futile.

Permettez-nous un autre remarque ; n'employez

pas l'adjectif « étudiantin ». Cela vous a en 1942 un petit air « Quartier Latin » 1890 assez démodé.

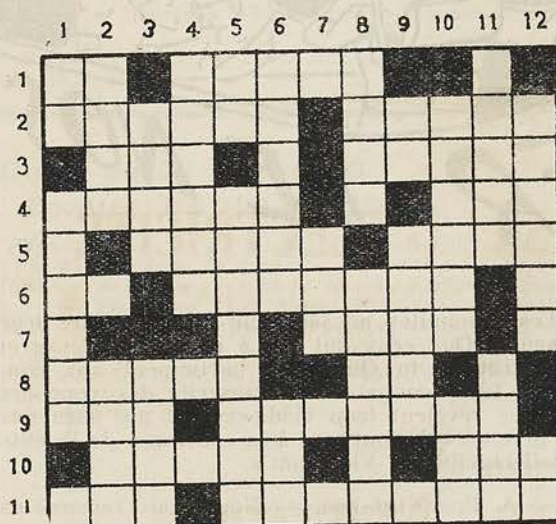
~ J. B..., Laokay. — Vos vœux seront exaucés. Nous avons décidé — bien que cela nous conduise à une augmentation sensible de notre prix de revient — de ne plus insérer de publicité commerciale dans les bas de page, c'est-à-dire dans le corps même du numéro. La publicité sera désormais rassemblée dans les dernières pages de la revue.

~ L. G..., Haiphong. — Il nous est impossible de vous fournir une collection « complète » de la revue. Sur les 135 numéros parus jusqu'à ce jour, 78, soit plus de la moitié sont déjà épuisés, dont tous les numéros du début de 1943 jusqu'au 18 mars.

Nos lecteurs dévastent nos rayons pour compléter leurs collections. C'est le plus grand compliment qu'ils puissent nous faire.

~ Monsieur A..., à Hà-m-rông (Thanh-hoa). — Nous avons transmis la requête de votre protégé. Nous savons qu'elle retient toute l'attention de l'autorité compétente.

MOTS CROISÉS N° 107



Horizontalement.

1. — Matière du silence — Frêles têtes blondes.
2. — Fréta — Chefs somptueux.
3. — Possessif — Evitait d'emprunter l'escalier.

4. — N'a rien d'un échassier — Adieu.
5. — Instrumentiste — Au plafond.
6. — Article — Guide d'infirme.
7. — Baldaquin.
8. — Marque l'étonnement — Anonyme.
9. — Dignitaire — Champs magnifiques.
10. — Animal irascible — Parfois savonné.
11. — Fils d'arabe — Nom familial de femme.

Verticalement.

1. — Pronom — Dieu.
2. — Peintre à la vie agitée — Chef-lieu de canton, commerce de vins.
3. — Sable — Harcèle des animaux de trait.
4. — Musette.
5. — Dans le ciel — Originaire d'Espagne.
6. — Cordage — Diminutif de prénom.
7. — Se fait petit à petit.
8. — Aide — Lie son histoire à celle d'un gallinacé muet.
9. — Symbole d'un métal isolé par Hjelm — Porcelaine.
10. — Infidèles aux croyances des leurs — Troublé.
11. — Se retourne — Tentât.
12. — Elève et met en valeur — Sur la table de Viollet-le-Duc.

SOLUTION DES MOTS CROISÉS N° 106

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1	F	O	N	T	R	A	I	L	L	E	S
2	A	R		A	I	S	S	E		V	A
3	L	E	Z		B	A	L		B	A	N
4	K		E	T	E		E	T	A		T
5	E	P	I	E	R	A		A	L	M	A
6	N	E	T		A		E		T	E	L
7	S	I	O	N		E	R	R	A	T	A
8	T		U	E	V		F	E	R		C
9	E	O	N		E	C	U		D	U	E
10	I	S		S	T	A	R	A		S	E
11	N	E	V	R	O	P	T	E	R	E	S

COMPAGNIE DES EAUX ET D'ÉLECTRICITÉ DE L'INDOCHINE

Société Anonyme au Capital de 95.000.000 de francs

Siège Social à PARIS : 62 bis, Av. d'Iéna, 16^e arrondissement

Direction Générale à Saigon : 72, Rue Paul-Blanchy

Usines Électriques à Saigon, Cholon, Phnompenh, Dalat

ÉTUDES, FOURNITURES ET MONTAGE

de toutes installations électriques particulières et industrielles, hydrauliques et frigorifiques.

VENTILATEURS PORTATIFS ET DE PLAFOND
MOTEURS ET DYNAMOS POUR TOUS USAGES

FOURNITURE, POSE ET RÉPARATION
de matériel d'éclairage électrique, ventilation force motrice, etc...

Registre de Commerce Saigon N° 278

SOCIÉTÉ INDOCHINOISE D'ÉLECTRICITÉ

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 60.000.000 DE FRANCS

Siège Social : 62 bis, Avenue d'Iéna, PARIS

Inspection : 69, B^d Francis-Garnier, HANOI

Toutes les applications de l'électricité :

ÉCLAIRAGE — CHAUFFAGE — VENTILATION
FORCE MOTRICE

Étude, Fourniture et Montage de toutes installations électriques et hydrauliques — Fourniture, pose réparations de matériel d'éclairage, ventilation, force motrice, etc...

DEVIS GRATUIT SUR SIMPLE DEMANDE

Pour tous renseignements, s'adresser aux Bureaux de la Société :

HANOI — HAIPHONG — NAMDINH — FORT-BAYARD
et dans les principaux centres du Delta.

VOTRE INTÉRÊT

VOTRE DEVOIR

Ne laissez pas vos capitaux improductifs.
Donnez sans hésiter votre appui
au Gouvernement.



Souscrivez aux
**BONS DU TRÉSOR
INDOCHINOIS**

TAUX D'INTÉRÊT ANNUEL 2,50 %

BONS A UN AN

émis à 97 \$ 50

remboursables

au pair à un an de date

BON A TROIS MOIS

émis à 99 \$ 50

remboursables

au gré du porteur

au pair	à TROIS MOIS de date
à 100 \$ 60	à SIX MOIS de date
à 101 \$ 20	à NEUF MOIS de date
à 102 \$	à UN AN de date

Vous trouverez aux guichets des Banques, des comptables du Trésor et de l'Enregistrement des coupures de 50 - 100 - 1.000 - 10.000 et 100.000 piastres.

PRODUITS PHARMACEUTIQUES



PROPIDEX • ASCIATINE • ORTEDRINE • RHOFÉINE
SONÉRYL • RUTONAL • STIBYAL • NEPTAL • YOCHLORINE
RHODAZIL • ALUNOZAL • URAZINE • CORYPHÉDRINE
GELOBARINE • FORIOD • BAUME RHODIA
NÉO-DMEGON • SANÉDRINE • INFUNDIBULINE
SEPTAZINE • NEO-DMÉTYS • THIAZOMIDE • FLÉTASE
RHODIACARBINE • CRISALBINE • NÉOCARDYL
QUINIO • STOVARSOL • MYOCHRYSSINE • KÉLÈNE
DAGÉNAN • ANTHÉMA • PREMALINE
PROPIDON • QUINACRINE • GARDÉNAL
ACÉTYLARSAN • STOVARSOL • DMELCOS
NOVARSEN BENZOL BILLON
ASPIRINE USINES DU RHÔNE

*justifient par leur efficacité
le renom mondial de la qualité française*

Imprimerie **TAUPIN & C^{IE}**

8-10-12 RUE DUVILLIER - HANOI

LE BUREAU EST OUVERT :

LE MATIN :
de 7h. à 11h.30

L'APRÈS-MIDI :
de 13h.30 à 18h.

